

05.
2024



Heat

by Techlink

La PAC en rénovation

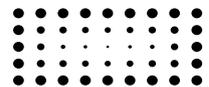
ÉCOLOGISATION DU CC

LA RÉVISION DE LA F-GAZ



Publication professionnelle de Techlink pour les entreprises d'installation de techniques spéciales • Revue des membres trimestrielle

MEMBER OF



Embuild

La chaleur naturelle, délivrée avec style par Amber

Notre dernière pompe à chaleur air/eau, Amber, est un monobloc esthétique qui ne gêne en rien, une extension ou une terrasse. Qu'il s'agisse d'un nouveau projet de construction ou d'une rénovation, Amber maximise le confort sans sacrifier l'espace intérieur précieux.



- Pompe à chaleur monobloc avec unité extérieure seule (+ module de contrôle intérieur)
- Facile à installer
- Disponible en trois puissances (6,5kW, 9,5kW et 12kW)
- Réfrigérant respectueux de l'environnement (R290) / pas de certification F-Gaz nécessaire
- Tout électrique (prêt à l'emploi) : chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire
- Température d'entrée élevée jusqu'à 70°C possible
- Combinable avec des ballons d'eau chaude sanitaire de haute qualité (verticaux, horizontaux et suspendus)
- Fonctionnement silencieux

La Techlink Awards Night est ouverte à tous les acteurs



Alexander Dewulf

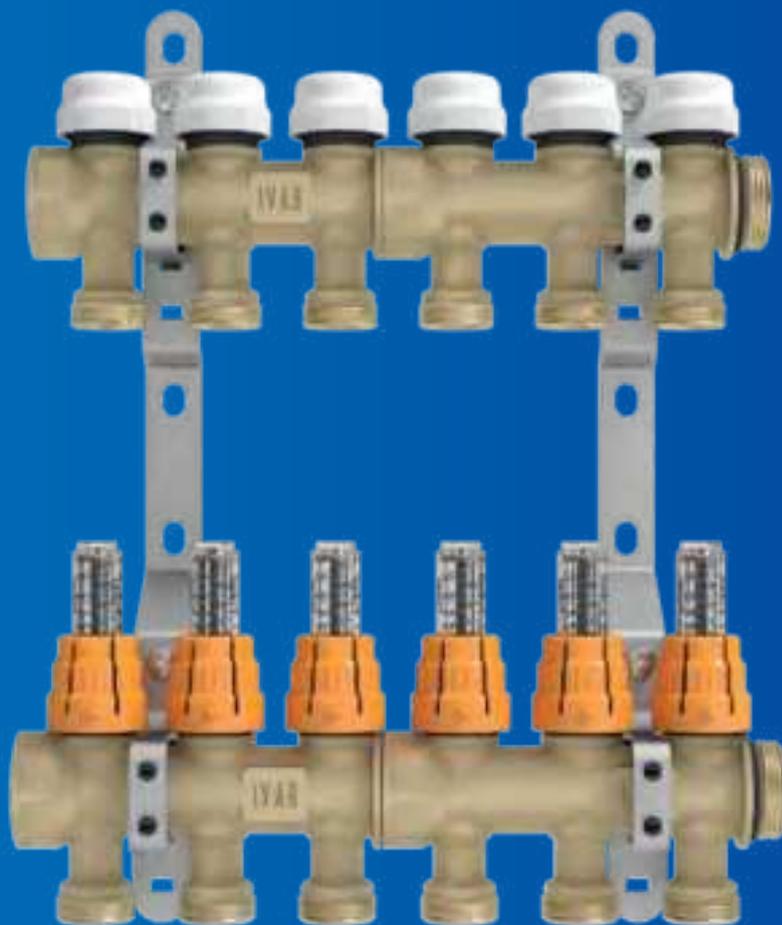
Président
Techlink Linking Techniques

En mai, toute notre attention sera tournée vers la troisième édition de la Techlink Awards Night! Techlink rendra hommage à ses membres qui ont pris les devants et intégré l'entrepreneuriat durable dans leur ADN. Que vous soyez installateur, grossiste ou fabricant/importateur, en tant que membre de Techlink, vous pouvez soumettre un dossier dans l'une des trois catégories: rénovation durable, nouvelle construction ou gestion durable. Nos installations multifonctionnelles sont un moteur de la société!

Les systèmes et installations innovants sont le véritable moteur de la transition énergétique de notre société. Face aux défis climatiques, économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés, nous devons donner le coup d'envoi aux rénovations indispensables des bâtiments belges. Cette révolution aura un impact gigantesque sur les systèmes énergétiques et le secteur des installations multifonctionnelles.

Au cours de cette soirée, vous aurez l'occasion de rencontrer vos collègues et d'échanger des idées, de nouer des liens professionnels précieux et de réfléchir ensemble sur les succès de notre Écosystème des installations multifonctionnelles. Que vous soyez un nommé, un participant ou simplement un Techlinker intéressé, cette soirée promet d'être une source d'inspiration et un hommage à notre secteur.

Comme vous le savez, nous sommes depuis juin 2022 la fédération de tous les acteurs du secteur de l'installation, précisément parce que chaque maillon de la chaîne de valeur de notre Écosystème est important et que nous avons besoin les uns des autres pour faire de la transition énergétique un succès (climatique). Rendez-vous cette année le 31 mai à 18h00 à la Grande Abbaye de la Ramée à Jodoigne !



EASY•RADIANT

collecteurs modulaires pour chauffage par le sol



- Alignement automatique
- Existent avec 3, 4 ou 5 départs
- raccord principal 1"
- Départs 3/4" EK
- Joint torique pour étanchéité souple



26 ● Value Chain Symposium

Le mardi 26 mars 2024, au Château de l'Ardoisière, Techlink et la Fesah ont invité les distributeurs et fabricants de systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et sanitaires au Value Chain Symposium. Cet événement a aussi été l'occasion de décerner l'«InstallData Award» au fabricant pour son engagement à fournir des données de la plus haute qualité.



30 ● Le nouveau règlement F-gaz

L'autre transition : à quel tempo les PAC pourront-elles nous débarrasser des gaz fluorés ? Le 20 février 2024, le nouveau règlement de l'UE sur les gaz à effet de serre fluorés (F-gaz) était publié au Journal officiel de l'Union européenne, avec une entrée en vigueur le 11 mars 2024. C'est dire si ce nouveau règlement est d'une actualité brûlante.



42 ● Roadshow

Techlink a organisé un nouveau roadshow cette année, cette fois en collaboration avec Buildwise. Nous avons rendu visite aux installateurs de chauffage dans leur propre région pour leur fournir des informations sur l'installation des PAC en rénovation. L'occasion idéale pour apprendre et dialoguer avec nos experts.

3 ● **Édito** : Une Techlink Awards Night ouverte à tous les acteurs

6 ● **Actualités** : Techlink présente son mémorandum

8 ● **Événement** : TechBiM

10 ● **Législation** : Nouvelle réglementation sur les vacances annuelles

13 ● **Column** : L'Afflux : là où le bât blesse...

16 ● **Actualités** : Concours du meilleur élève chauffagiste de Wallonie

18 ● **Entretien** : Katleen Adriaesens sur la Journée internationale des femmes

20 ● **Entretien** : Ecotechniq sur la Journée mondiale de la plomberie

24 ● **La parole aux membres**: Geberit

26 ● **Événement** : Value Chain Symposium

30 ● **Législation** : Entrée en vigueur du nouveau règlement sur les gaz fluorés

34 ● **Dossier** : Impact des installations techniques

38 ● **Techlink Awards Night**

42 ● **Dossier** : Les PAC, un atout dans les rénovations

48 ● **Dossier** : Le rôle des PAC hybrides dans les ambitions climatiques

52 ● **Dossier** : Rendre votre chauffage central plus durable (Partie 3)

56 ● **Dossier** : Les outils Buildwise Calc&Go et RevTool

58 ● **Actualités** : Le Groupe de travail HVAC-S Bruxelles/Brabant flamand

60 ● **Dossier** : La machine frigorifique à absorption

62 ● **Actualités** : Remboursement des frais d'électricité via une borne de recharge domestique

64 ● **Actualités** : Une politique automobile a-t-elle déjà été élaborée ?

68 ● **En bref**

70 ● **Le collaborateur** : Roeland Verlinden, Senior Legal Advisor

72 ● **Productnews**

Embuild

Avenue des Arts 20, 1000 Bruxelles
embuild.be

Editeur responsable

Dirk De Wolf
dirk.dewolf@techlink.be

Techlink asbl

Excelsiorlaan 91, 1930 Zaventem
T. +32 2 720 40 80
info@techlink.be • www.techlink.be

Directeur général

Kris Van Dingenen
kris.vandingenen@techlink.be

Publicité

Inge De Ridder
T. +32 53 80 87 47
inge.deridder@techlink.be

Périodicité • Tirage

Trimestriel •
3.000 ex. NL / 2.000 ex. FR

Traduction

André Verkaeren, Metaphrasis bvba

Rédaction & relecture

Sophie Lambert
sophie.lambert@techlink.be

Mise en pages

nikka.cuyppers@embuild.be

Impression

Graphius

Techlink présente son mémorandum pour les élections

En prévision des élections européennes, fédérales et régionales, Techlink a rédigé un mémorandum détaillé. Dans celui-ci, votre fédération professionnelle dévoile ses trois priorités pour l'écosystème des installations multifonctionnelles. Avec ce mémorandum, nous tendons la main à tous les décideurs politiques pour relever ensemble les défis auxquels nous sommes confrontés.

Les élections sont toujours un moment important pour tous les niveaux de pouvoir (local, régional, fédéral). C'est le moment opportun pour renouveler les idées, optimiser ou renforcer les politiques, prendre du recul et peut-être changer de position. Quel que soit le résultat du vote, les élections apportent toujours un vent de fraîcheur.

« Déjà en 2020, avec LINK2030, Techlink a présenté sa vision de l'avenir du secteur des installations multifonctionnelles. Les 3D sont devenus

les chevaux de bataille de notre fédération professionnelle. En prévision des prochaines élections, Techlink a établi trois priorités pour le secteur des installations multifonctionnelles sur la base de ces trois axes et nous avons regroupé nos exigences dans le mémorandum que nous présentons aujourd'hui », explique ERIC PIERS, CEO de Techlink.

Les 3D de la transition énergétique

Cette note est élaborée sur la base des conclusions et des analyses de notre

écosystème et vise à contribuer aux débats politiques en vue des élections et aux actions qui seront entreprises après celles-ci.

Nos priorités se concentrent autour des 3D :

- Décarbonation
- Décentralisation
- Digitalisation

Concrètement, Techlink demande aux politiciens de :

- Encourager les énergies renouvelables
- Stimuler la mobilité durable
- Harmoniser les différentes réglementations
- ...

Le "D" en plus

À ces 3D, Techlink en ajoute un quatrième : le défi de la guerre des talents. Trouver de nouveaux employés reste un problème pour 8 entreprises sur 10 dans le secteur de la construction et de l'installation, non seulement pour des profils de poste spécifiques, mais aussi pour le savoir-faire général dont le secteur a besoin. De plus, les installateurs du futur auront besoin de compétences vertes (encore) plus importantes.

Plus d'infos suivent...

Dans ce mémorandum, les défis du secteur des installations multifonctionnelles sont énumérés et des solutions potentielles sont proposées. Techlink informera bientôt ses membres par rapport à ce document détaillé. Stay tuned! Les politiciens peuvent donner un coup de pouce au secteur des installations multifonctionnelles au cours de la nouvelle législature et donner aux chefs d'entreprise de notre écosystème l'envie de continuer à entreprendre !



MULTI + Solution tout-en-un



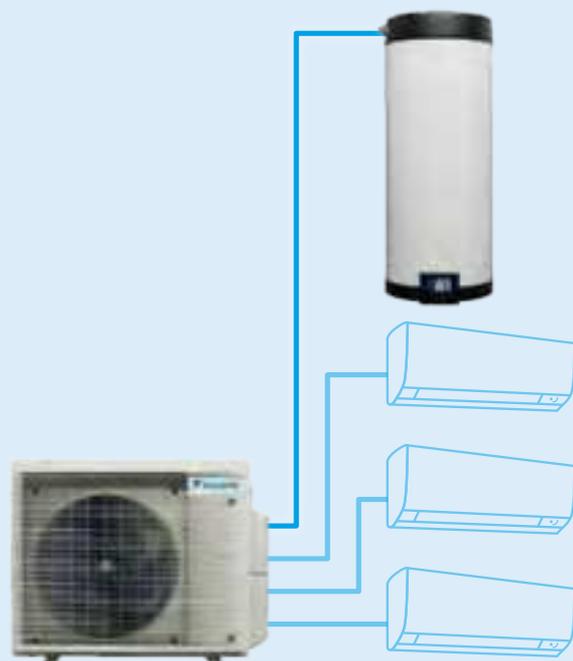
Daikin Multi +

Un seul système pour le chauffage, l'eau chaude et le rafraîchissement

Remplacez facilement des systèmes inefficaces ou obsolètes par une solution hyper moderne!

Le Multi+ est la pompe à chaleur idéale pour remplacer un système obsolète dans les logements de petite taille pour économiser de l'énergie et bénéficier de plus de confort au quotidien.

- › **Installation aisée:** connectez simplement un ballon d'eau chaude de 90 ou 120 litres et jusqu'à 3 unités de climatisation à une seule unité extérieure Multi+
- › **Configuration facile:** simplifiez-vous la tâche grâce à nos paramètres prédéfinis
- › **Confort non-stop:** un mode spécial confort garantit de l'eau chaude même quand le reste de l'appartement est rafraîchi
- › **Économisez plus d'énergie:** rendement élevé combiné avec le réfrigérant R32 efficace à faible GWP.



Le succès était au rendez-vous du premier TechBiM Summit

Le premier TechBiM Summit de Techlink s'est déroulé au Greenhouse BXL le jeudi 22 février 2024. Un premier coup dans le mille, avec 15 exposants, 16 orateurs passionnants issus de l'ensemble du secteur de la construction et plus de 230 inscrits. Joris Van Bossche, Project Manager Digitalisation, était votre hôte lors de cet événement. On n'en restera pas là.

L'industrie de la construction est à la veille d'une nouvelle transformation numérique. TechBiM donne un coup de pouce significatif au secteur de l'installation ! Nous avons présenté des exemples pratiques qui montrent comment TechBiM soutient et connecte activement tous les acteurs, y compris les fabricants, au sein des installations techniques. Si TechBiM est l'initiative de normalisation BIM par excellence pour les installations techniques, elle a également fait des émules dans d'autres disciplines.

TechBiM : une solution

Par essence, TechBiM brise les silos et favorise la collaboration. L'initiative vise à faire tomber les barrières entre les différents acteurs de la chaîne de construction pour que l'information puisse circuler de manière transparente. Non seulement le processus allant de la conception à la réalisation gagne en efficacité, mais le secteur bénéficie également d'une innovation accrue.

« Ces dernières années, TechBiM a déjà réalisé des progrès significatifs

sur plusieurs fronts. Nous avons donc profité de cet élan pour présenter nos réalisations à l'ensemble du secteur de la construction lors de l'événement TechBiM Summit », explique Joris.

TechBiM Summit event

Toute la communauté de la construction s'était donné rendez-vous, depuis les concepteurs et les exécutants jusqu'aux gestionnaires d'installations, en passant par les fabricants, les fournisseurs de logiciels et les prestataires de services. Le TechBiM summit a fourni l'occasion unique d'explorer la valeur ajoutée de ce concept innovant en s'appuyant sur des études de cas inspirantes présentées par des orateurs de premier plan et des entreprises de tous les maillons de la chaîne de construction. Ce qui suit n'est qu'une sélection d'une longue série d'orateurs fascinants.





Rik Vera, keynote speaker: « Nous avons la possibilité de repenser la manière dont nous construirons dans le futur. Les données, l'IA et les jumeaux numériques deviennent essentiels. »

« Nous travaillerons encore plus dur pour que cet Écosystème soit une réussite. Et comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises pendant l'événement : nous n'y arriveront qu'en travaillant ensemble ! »
JORIS VAN BOSSCHE

KEYNOTE SPEAKER

Aux côtés de nombreux intervenants du secteur belge de la construction, Rik Vera est venu nous inspirer. Rik est beaucoup de choses à la fois : auteur, futurologue, philosophe d'entreprise, coach et, surtout, keynote speaker inspirant. Sa passion ? Savoir pourquoi et comment les entreprises peuvent rester pertinentes dans le futur. En sa compagnie, nous avons fait une immersion en profondeur dans le thème de la collaboration au sein des Écosystèmes de la construction : « Un écosystème comme TechBiM offre de nombreuses opportunités. Par exemple, celle de déterminer l'impact d'un bâtiment avant sa construction ou inventer de meilleures conceptions pour intégrer les futures techniques qui amélioreront votre bâtiment ».

LA PAROLE AU CONCEPTEUR, GESTIONNAIRE, RESPONSABLE DE MAINTENANCE ET FABRICANT

PIETER DE BLESER de Overzicht : « Grâce au système de rendez-vous TechBiM, les parties conceptrices peuvent commencer avec un contenu générique qui peut être enrichi à un stade ultérieur du processus de construction grâce

aux données du fabricant telles que les dimensions, les fiches techniques, les prix et d'autres données correctes. »

YVES FONTEYN de Bimplan : « TechBiM joue un rôle essentiel en faisant le pont entre la conception et l'exécution, la gestion et l'entretien, pour mettre les données à la disposition de l'utilisateur final, bouclant ainsi la boucle du cycle de vie complet d'un bâtiment. »

LUC THYS de Soudal : « Grâce à l'initiative TechBiM, nous pouvons proposer les données des fabricants d'une manière très simple, accessible, standardisée et fiable jusque dans les profondeurs du marché. »

Appel !

Nous appelons toutes les entreprises du secteur de la construction, quelle

que soit leur discipline, à s'engager ! Prenez contact avec nous afin que nous puissions voir ensemble comment donner au secteur de la construction (numérique) le coup de pouce dont il a tant besoin.

Un écosystème numérique ouvert (et faitier) est plus qu'un souhait ou un rêve : c'est une nécessité.

Regardez notre aftermovie !

Nous sommes ravis de vous faire revivre un événement inoubliable !



www.techbim.be

Témoignages

Une vidéo de témoignage ou une interview vidéo est un format vidéo dans lequel des orateurs, des participants, des partenaires ou des sponsors s'expriment. Lors de l'enregistrement d'un témoignage, il est important de ne pas travailler avec un script fixe, mais de s'assurer que l'orateur raconte son histoire de manière spontanée », explique le rédacteur en chef Dirk De Wolf. Revisionnez les 14 témoignages sur notre chaîne YouTube



AVEC NOS REMERCIEMENTS À NOS SPONSORS :



Nouvelle réglementation de vacances annuelles : cadre général

Suite à un avis du Conseil national du travail, le législateur belge a mis les règles relatives à la "prise de congés annuels" en conformité avec la jurisprudence européenne et la directive relative au temps de travail. Dans ce contexte, un certain nombre de modifications ont été apportées à la législation belge en matière de vacances, concernant à la fois la prise et le transfert des jours de vacances. Un certain nombre de nouvelles règles sont donc applicables à partir de cette année 2024. Le cabinet d'avocats Claeys & Engels en présente brièvement les grandes lignes.

Contexte

En Belgique, les travailleurs accumulent des jours de vacances pendant l'exercice de vacances, jours qu'ils peuvent ensuite prendre l'année suivante (l'année de vacances). Durant l'exercice de vacances 2023, les travailleurs ont donc acquis des droits aux vacances en vue de l'année de vacances 2024.

Jusqu'au 31 décembre 2023, si un travailleur tombait malade pendant ses vacances annuelles, par exemple, il perdait ces jours de vacances. Ces jours ne pouvaient pas être convertis en jours de maladie et le travailleur perdait par conséquent ces jours de vacances.

En outre, le principe de la législation belge en matière de vacances veut que les travailleurs sont tenus de prendre leurs jours de vacances légaux avant la fin de l'année de vacances. Un travailleur qui ne pouvait pas prendre ses vacances dans ce délai de douze mois

ne pouvait pas reporter ces jours de vacances sur l'année civile suivante. En d'autres termes, le travailleur perdait ces jours de vacances.

La législation belge en matière de vacances, sur ces points, était toutefois contraire à la directive européenne concernant le temps de travail (2003/88/CE), qui stipule que tous les travailleurs ont droit annuellement à au moins quatre semaines de congés (avec maintien du salaire). À la lumière de cette réglementation, la Cour de justice européenne a jugé qu'un travailleur a le droit de prendre ses jours de vacances plus tard s'il tombe malade pendant une période de congé payé.

Modifications de la législation belge en matière de vacances

Compte tenu de cette situation, la législation belge en matière de vacances a été modifiée l'année dernière :

- D'une part, depuis le 1er janvier 2024, les travailleurs ont le droit de reporter leurs jours de vacances si une interruption de travail survient pendant une période de congé annuel. Plus précisément sont concernés des jours d'interruption de travail pour cause de maladie (professionnelle), d'accident (du travail), de congé de maternité ou de paternité, de congé de naissance, de congé prophylactique, de congé d'adoption ou de congé parental d'accueil/congé d'accueil. En d'autres termes, à partir de l'année de vacances 2024, ces jours d'interruption de travail ne pourront pas être imputés sur les jours de vacances annuels, même lorsque la cause survient pendant les vacances annuelles. Un travailleur



➔ qui doit faire face à l'un des motifs de suspension susmentionnés pendant ses vacances annuelles ne perdra donc plus de jours de vacances.

- D'autre part, à partir de l'année de vacances 2024, les travailleurs peuvent encore prendre leurs vacances non prises jusqu'à 24 mois après la fin de l'année de vacances, si la cause des vacances non prises réside dans l'un des motifs de suspension susmentionnés. Le simple pécule de vacances pour les jours de vacances reportés sera payé durant l'année de vacances au cours de laquelle les vacances annuelles auraient en principe dû être prises, tant pour les ouvriers que pour les employés.

ATTENTION ! La nouvelle réglementation ne concerne que les jours d'interruption de travail qui surviennent pendant une période de vacances annuelles légale. Cela ressort clairement des textes juridiques modifiés, mais aussi du contexte de la modification législative : la réglementation européenne prévoit qu'il doit y avoir au moins 20 jours annuels de vacances pour un travailleur à temps plein. L'extension des modifications susmentionnées à une conception plus large que les 20 jours de vacances légaux ne semble pas correspondre à l'intention du législateur (européen). Par exemple, lorsqu'un travailleur tombe malade pendant des jours de vacances congés extra-légaux (c'est-à-dire les jours de vacances supplémentaires accordés par l'employeur en plus des vacances annuelles légales) ou pendant les jours de congé d'ancienneté sectoriels, les modifications susmentionnées ne s'appliquent pas et il n'y a donc pas de droit au report. Les jours de RTT ne peuvent pas non plus être légalement reportés à une année ultérieure. S'ils étaient reportés, la durée hebdomadaire moyenne de travail sectorielle applicable ne serait plus respectée au cours de la période

de référence. Il n'est pas non plus possible de payer des jours de RTT, car même dans ce cas la durée hebdomadaire moyenne de travail aurait été dépassée au cours de la période de référence. Cette pratique est interdite et passible de sanctions pénales.

Obligations supplémentaires du travailleur et de l'employeur

Lorsque le travailleur tombé en incapacité de travail pendant la période de vacances annuelles souhaite exercer son droit au maintien des jours de vacances, il doit respecter certaines obligations supplémentaires :

- Premièrement, le travailleur doit immédiatement informer son employeur de son adresse de résidence s'il ne se trouve pas à son domicile (c'est-à-dire également lorsque le travailleur se trouve à l'étranger).
- En outre, le travailleur doit toujours fournir à son employeur un certificat médical (dans le délai normal applicable au sein de l'entreprise), lequel doit indiquer au moins les éléments suivants :
 - l'incapacité de travail ;
 - sa durée probable ;
 - la possibilité éventuelle pour le travailleur de sortir de chez lui.

A cette fin, le travailleur peut utiliser un modèle spécifique de certificat médical (établi par arrêté royal) pour l'incapacité de travail du travailleur qui survient pendant une période de vacances annuelles. L'utilisation de ce modèle spécifique de certificat médical n'est pas obligatoire.

- Si le travailleur souhaite prendre ses "jours de vacances perdus" immédiatement après la période d'incapacité de travail, il devra en informer l'employeur, qui devra donner son accord, au plus tard

au moment de la présentation du certificat médical. Il n'y a donc pas de prolongation automatique de la période de vacances, mais uniquement avec l'accord de l'employeur. Si le travailleur ne communique pas cette demande, il n'y a pas de prolongation immédiatement après la fin des vacances prévues, mais le travailleur conserve le droit de prendre ses vacances plus tard. Par conséquent, le travailleur ne perd pas ce droit si la demande de prolongation des vacances n'a pas été incluse.

En outre, si un travailleur n'informe pas immédiatement l'employeur de son lieu de séjour (s'il ne s'agit pas de la dernière adresse de domicile communiquée) ou ne communique pas le certificat médical dans le délai imparti, l'employeur peut refuser de payer au travailleur le salaire garanti pour les jours qui précèdent.

ATTENTION ! Il existe également une obligation pour l'employeur, en ce sens que les modalités susmentionnées de transfert des vacances annuelles en cas de concours avec une incapacité de travail doivent être mentionnées dans le règlement du travail depuis le 1er janvier 2024. Le règlement de travail peut être facilement modifié sans devoir suivre la procédure de modification stricte.

AUTEUR: Renée Vandekendelaere,
Avocate chez Claeys & Engels

De Laboris Belgium Global HR Lawyers
Claeys & Engels

FEDERALE
Assurance

À VOS CÔTÉS, PRO ET PRIVÉ

Assurez votre personnel et profitez d'une réduction !

Jusqu'à
-20%*
sur votre
assurance !



Si vous employez du personnel, une **assurance accidents du travail** est obligatoire pour le protéger. **Et nous pouvons maintenant vous offrir jusqu'à 20 % de réduction sur votre police !** Vous pouvez aussi profiter

- des **garanties appropriées**
- de **conseils en prévention**, parce que mieux vaut prévenir que guérir
- d'un **accompagnement des victimes** en cas d'accident grave du travail
- de notre **outil en ligne** pour une déclaration, un suivi et une gestion rapides et efficaces de vos accidents du travail
- ...

Ces conditions sont valables jusqu'au 30/06/2024 !

Alors, prenez sans attendre votre rendez-vous sans engagement via le code QR et demandez votre réduction !



Afflux : là où le bât blesse...

Le secteur de la construction et de l'installation est confronté à une période difficile où la pénurie de personnel qualifié devient criante. Les chiffres ne mentent pas : plus d'un millier de postes restent vacants chaque année dans les secteurs de l'électricité, du chauffage et du sanitaire. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Avec la transition énergétique qui s'annonce, il faut s'attendre non seulement à une demande accrue de main-d'œuvre, mais aussi à un besoin croissant de professionnels hautement qualifiés en raison de la complexité croissante des systèmes techniques.

Selon les estimations, ce ne seront pas moins de 30 000 nouveaux travailleurs au cours des 15 prochaines années pour répondre aux exigences de notre époque. Sauf que la réalité montre une pénurie inquiétante en termes d'afflux dans l'enseignement technique, que ce soit aujourd'hui ou dans un avenir proche. En tant que fédération sectorielle, nous sommes confrontés à un défi urgent et appelons à trouver des solutions pérennes à ce problème.

Appel au politique

Le moment est venu de jeter un regard critique sur notre système d'enseignement. Alors qu'il y a pléthore d'écoles et excès de liberté dans les choix des filières, nos établissements d'enseignement souffrent de l'obsolescence de leurs infrastructures. Les laboratoires de travaux pratiques traînent la patte, sont inadaptés aux technologies actuelles, en évolution rapide, et moins encore à celles de demain. Il en résulte une démotivation des enseignants, souvent contraints d'enseigner des matières qu'ils ne maîtrisent pas, et, malheureusement, le métier d'enseignants souffre lui aussi d'une grave pénurie.

Comment pouvons-nous attendre des parents et des enfants qu'ils choisissent des filières écrasées par ces problèmes? Avant de pointer du doigt les entreprises, examinons les contributions précieuses

que les employeurs, de toutes tailles, apportent déjà. Las, en l'absence de politiques éducatives adéquates pour soutenir et moderniser nos établissements d'enseignement, ces efforts sont réduits à néant.

Mesdames et Messieurs les politiques, n'oublions pas que l'avenir de notre pays et de notre société repose sur cette fondation qu'est notre enseignement. Chérissons-le et renforçons-le par des politiques appropriées.

L'heure est à l'action, au renouveau, à un système éducatif qui prépare nos enfants aux défis de demain. Ne sous-estimons pas cette responsabilité.

Demande aux parents

À l'heure où les avancées technologiques transforment le monde à un rythme toujours plus rapide, une question s'impose : où voulons-nous que nos enfants grandissent ? S'il est une chose dont nous sommes sûrs, c'est que la demande de compétences et d'expertise techniques ira en augmentant. Il est donc grand temps de considérer l'enseignement technique comme une voie d'avenir prospère pour nos enfants.

Or, admettons-le, l'enseignement technique continue de faire l'objet d'idées fausses. Certains le considèrent comme un choix de second ordre, une option pour ceux qui ne sont « pas assez bons » pour d'autres orientations académiques. Si nous brisons ces stéréotypes ? Les profils techniques sont bien rémunérés, comme le montrent plusieurs compas salariaux. Ce sont des carrières qui reposent sur des bases financières solides et qui offrent de nombreuses possibilités de croissance et de développement.

Mais, peut-être êtes-vous inquiet de l'image des professions techniques ou craignez-vous que vos enfants ne se salissent littéralement les mains ? Balayons ces inquiétudes. Une profession technique exige non seulement de réfléchir, mais aussi de faire. Elle associe défis intellectuels et compé-



« La transition énergétique doit s'accélérer, mais la pénurie de l'afflux, elle, persiste. »

➤ tences pratiques. Ce ne sont pas des orientations faciles, mais elles n'en sont que plus précieuses.

Nous vous invitons à monter un tableau de commande électrique ou à réparer une pompe à chaleur. Ce ne sont là que quelques exemples des tâches pratiques que les professionnels techniques accomplissent chaque jour. Il faut de l'habileté, de la précision et de l'engagement pour y parvenir. En plus, avouons-le, le fait de pouvoir créer, réparer ou améliorer le monde qui nous entoure est générateur d'une certaine fierté.

Puissions-nous, ensemble, étreindre l'enseignement technique et l'appréhender comme une source d'opportunités pour nos enfants. Encourageons-les à développer leurs talents et à suivre leurs passions, que ce soit dans un cadre académique traditionnel ou dans le monde passionnant et dynamique de l'ingénierie et de la technologie.

Donnons à nos enfants les outils dont ils ont besoin pour s'épanouir dans le monde de demain. Et soyons fiers du rôle que l'enseignement technique joue à cet égard.

Notre Écosystème joue aussi un rôle

Vous jouez un rôle crucial dans notre société, des entreprises d'installation aux fabricants en passant par les importateurs et les grossistes, grands ou petits. Vos efforts sont reconnus, mais ne restons pas inactifs. Il y a encore beaucoup à faire, non seulement pour la société, mais aussi pour votre avenir.

Les défis auxquels vous êtes confrontés sont nombreux et l'un des plus importants consiste à trouver de nouveaux talents. Il en va de votre croissance, voire de votre survie à long terme. C'est pourquoi nous souhaitons vous encourager à collaborer activement avec les écoles techniques de votre région.

Envisagez de faire don d'équipements qui ne sont peut-être plus utiles d'un point de vue commercial, mais qui sont encore précieux à des fins pédagogiques. Mieux encore, devenez conférencier invité

dans une école et partagez votre expertise et votre expérience précieuses directement avec la prochaine génération de techniciens.

Nous comprenons que votre temps est précieux, mais des systèmes ont été mis au point pour faciliter ce type de collaboration. Croyez-nous, les écoles vous en seront plus que reconnaissantes. Ensemble, nous pouvons avoir un impact positif sur l'avenir de notre domaine de spécialité et aider la prochaine génération de talents techniques à s'épanouir.

Tous ensemble, nous jouons un rôle

En tant que représentants du secteur technique, nous demandons à nos organisations sectorielles homologues – qu'elles appartiennent à la même filière ou à d'autres disciplines techniques – de collaborer avec nous. Techlink a déjà lancé de nombreuses initiatives, telles que Install Skills, Install Tomorrow et un programme pour les étudiants lors de notre salon Install Day. Nous reconnaissons les efforts que vous déployez également et apprécions l'esprit d'initiative dont chacun fait preuve.

Mais le problème pressant des métiers en pénurie menace désormais les entreprises que nous représentons. Nous ne pouvons pas faire comme si cette situation n'existait pas. C'est pour cette raison que nous lançons un appel urgent à une action commune. Nous devons nous donner la main et trouver ensemble une solution à ce problème.

Auteur:
Wilfried De Greef,
 Education & Skills manager chez Techlink

Rénovation intelligente
= ventilation à la demande

VENTILATION
pour une
RÉNOVATION
INTELLIGENTE



DUCO

We inspire at www.duco.eu



Découvrez nos solutions !

 **SCHELL**

70%

Économisez jusqu'à 70 % d'eau !

Avec les robinets électroniques de SCHELL.

Les robinets électroniques de SCHELL permettent de réelles économies d'argent. D'abord, parce que vous ne consommez que l'eau dont vous avez vraiment besoin. Ensuite, parce que vous économisez également l'énergie nécessaire à la chauffer. N'attendez plus : sautez le pas !



Plus
d'infor-
mations :



Plus d'informations sur www.schell.eu

Responsable de votre santé.

Concours du meilleur élève chauffagiste de Wallonie

Techlink prend très à cœur de soutenir les différentes initiatives scolaires mettant en lumière nos beaux métiers de l'installation. Ainsi, pour la troisième année consécutive, la fédération a sponsorisé le Concours du meilleur élève chauffagiste de Wallonie. Une belle occasion de mettre en lumière un métier en pénurie et surtout tous ces jeunes super motivés par ce challenge inter-écoles qui s'est tenu le mercredi 24 avril à l'ICET de Mouscron (Herseaux).

Photos: © Antoine Similon

Le métier de chauffagiste fait partie de la liste des fonctions en pénurie de main d'œuvre du Forem depuis plusieurs années. Devant la difficulté croissante de recruter du personnel compétent, nos entreprises membres tirent la sonnette d'alarme régulièrement. Ainsi, parallèlement à sa campagne digitale Install Tomorrow qui s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans et à leurs parents afin de susciter des vocations, Techlink met également un point d'honneur à soutenir financièrement les initiatives telles que le Concours du Meilleur Elève Chauffagiste de Wallonie qui valorise les jeunes qui se destinent à ce beau métier. La section locale Techlink Hainaut a également offert deux visseuses aux lauréats du concours.

Benoit Tasiaux, Administrateur Techlink et organisateur du concours, Sophie Lambert, Communication Strategist chez Techlink, et Christophe Rucquoy, Président de Techlink Hainaut.

Le Concours du meilleur élève chauffagiste a été créé à l'initiative des Instances Bassins Enseignement Formation Emploi (IBEFE) du Luxembourg belge et de Namur, en étroite collaboration avec les associations de chauffagistes. Après l'Institut Saint-Joseph de Ciney en 2018, l'Athénée Royal Jean Rey de Couvin en 2019, l'Athénée Royal de Bastogne en 2020, le Centre Asty-Moulin de Namur en 2022, et l'Institut Saint-Luc de Mons en 2023, c'est l'ICET de Mouscron qui a accueilli le concours cette année.

«Devant la difficulté croissante de recruter du personnel compétent, les associations de chauffagistes des provinces de Luxembourg et de Namur ont souhaité unir leurs forces et organiser un concours du meilleur élève chauffagiste. L'objectif est de valoriser ce métier et la filière scolaire, de montrer le niveau de compétences, l'excellence et les savoir-faire que requiert le métier mais également de motiver élèves et professeurs et créer une émulation», explique **BENOÎT TASIAUX**, Président de l'association des chauffagistes de la Province de Namur, Administrateur Techlink et organisateur du concours.

Le Concours

L'appel à candidatures a été envoyé aux écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles et, en 2024, 10 écoles ont accepté de relever le challenge. Ils étaient ainsi 10 binômes (deux élèves de 5ème et 6ème professionnelles «monteur sanitaire et chauffage»), provenant de toute la Wallonie et Bruxelles à rejoindre Mouscron dès 8h30 le mercredi 24 avril. Sitôt arrivés, ils ont reçu le plan de l'installation à monter en moins de 6 heures, et se sont mis au travail. Le jury, compo-





De gauche à droite :
Laurent Lacroix, Arnaud
Morai, Giovanni Sollano
et Gaëtan Materne de
l'ISMI de Seraing.



sé de professionnels du secteur, a évalué tout au long de la journée, non seulement leurs compétences techniques mais également leurs qualités comportementales (aptitude à travailler en équipe). Cette année, la compétition a été rude tant les binômes étaient appliqués dans la conception de leur installation. Au final, l'épreuve bonus (confectionner un cœur en tuyaux de cuivre) a permis aux membres du jury de les départager.

Les écoles inscrites au concours 2024 étaient :

1. Institut Technique et Commercial Aumôniers du Travail de Boussu
2. Institut Communal d'Enseignement Technique de Mouscron
3. Athénée Royal Jourdan de Fleurus
4. Athénée Royal de Péruwelz
5. Institut Technique Libre de Ath
6. Institut Sainte-Anne de Gosselies
7. Institut des Arts et Métiers de Bruxelles
8. Institut Technique de Namur
9. Institut Sainte-Marie de Seraing
10. Enseignement secondaire Paul Pastur de Charleroi

And the winners are...

Félicitations aux élèves de l'Institut Sainte-Marie Industriel (ISMI) de Seraing, Arnaud Morai et Giovanni Sollano, qui étaient accompagnés par leurs professeurs, Gaëtan Materne et Laurent Lacroix. Ils sont repartis tous les deux avec une sertisseuse Ridgid et un sac rempli de surprises offert par Techlink à tous les participants. Le binôme de l'ICET de Mouscron est reparti avec les visseuses offertes par Techlink Hainaut et remises par le Président de la section, **CHRISTOPHE RUCQUOY**.

TEMPONOX

**RACCORDEMENT OPTIMAL
RÉSISTANT À LA CORROSION !**

Nouveau système de conduites inox
pour chauffage et refroidissement

viega.be/fr/Temponox



viega

Journée internationale des droits des femmes 2024

Le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. Cette journée célèbre, soutient et inspire les femmes du monde entier. À l'occasion de la « Journée internationale des droits des femmes », nous laissons la parole à Katleen Adriaesens, gérante de la société Adriaesens, basée à Mortsels. Katleen a reçu le prix du Jeune entrepreneur pour l'année 2023, encore un autre prix qui met à l'honneur une entreprise du secteur de l'installation.

La position de Katleen fait d'elle un exemple inspirant de femme dirigeante dans un secteur traditionnellement dominé par les hommes. Adriaesens est expert dans votre habitation depuis plus de 60 ans. C'est une véritable entreprise familiale. Elle installe des systèmes sanitaires, de chauffage et des toitures avec passion et savoir-faire. Son activité est principalement axée sur la rénovation d'installations et de salles de bains dans le grand Anvers. Avec sa vingtaine d'employés, l'entreprise a une taille suffisante pour réaliser presque tous les travaux en interne, mais conserve assez de compacité pour rester flexible. Katleen privilégie une approche familiale et le contact direct avec le client.

« Ce prix est le reflet du travail acharné et du dévouement de toute l'équipe d'Adriaesens, qui s'est engagée dans notre vision de la durabilité et de l'innovation dans le secteur de la construction et de l'installation. J'espère que ce prix incitera davantage de femmes à choisir le secteur de la construction et de l'installation », déclare Katleen Adriaesens.

Que signifie pour vous la Journée internationale des droits des femmes ?

Dans des secteurs moins évidents comme la construction et l'installation, cette Journée internationale des droits des femmes reste nécessaire et pertinente. En tant que cheffe d'en-



Katleen Adriaesens avec la mascotte de l'entreprise familiale. Elle fait référence à son père, qui s'est investi corps et âme dans la plomberie. « Je n'ai pas reçu de formation en plomberie mais j'ai grandi avec ».

treprise, je peux être un modèle pour les jeunes femmes. Les femmes qui occupent des postes de direction encouragent d'autres femmes à gravir les échelons car elles montrent que c'est possible. Il existe évidemment des différences entre les hommes et les femmes, mais faisons en sorte que ces différences soient un atout dans notre secteur. Par exemple, les femmes parlent généralement moins le jargon de la construction, elles vont au-delà de l'aspect purement technique et ont un sens du détail plus poussé.

Comment vous sentez-vous en tant que femme dans le secteur de la construction et de l'installation ?

Les filles qui se lancent dans un domaine technique sont souvent une petite minorité dans un océan de garçons. À douze ans, il faut être solidement ancrée dans le sol pour tenir bon. Il n'y a cependant aucune raison que les filles n'optent pas pour les techniques d'installation, même si le réglage, les finitions et la précision de l'exécution revêtent de plus en plus d'importance.

Je vois plus loin que l'aspect technique, j'ai plus l'œil pour l'esthétique et je veille à ce que tout soit livré en temps et en heure. Les femmes ont aussi cette touche propre à la finition. Les hommes installent parfaitement la chaudière sur le plan technique, mais laissent parfois leurs saletés en dessous, par exemple. Les femmes préfèrent souvent que je vienne sur place. Je peux leur expliquer en langage humain ce que nous faisons et cela les rassure. À moi, elles peuvent poser des questions « idiotes ». Cela ne me dérange pas non plus de ne pas tout savoir. Quelle est la pression dans un vase d'expansion ? Au début je ne le savais pas et je demandais à mes fournisseurs. N'ayez pas peur de poser des questions !

Selon vous, quel est le plus grand défi à relever pour devenir entrepreneur, le plus difficile/le plus amusant ?



« C'est la passion qui compte avant tout : si vous faites quelque chose, faites-le avec passion ! »

KATLEEN
ADRIAENSENS

LE PLUS AMUSANT ?

Ce qui me plaît le plus dans mon travail, c'est que nous réalisons des choses chez les gens, des choses tangibles. De nouvelles canalisations, une salle de bains ou un système de chauffage. En ma qualité de gérante, je dirige, j'inspire et je fixe le cap. Mes collaborateurs déploient leur expertise dans des cadres définis et assument la responsabilité de leur bonheur et de leur développement au travail. Le leadership est une responsabilité partagée et une dépendance mutuelle entre le chef d'entreprise et les collaborateurs. Chacun depuis son rôle. En tant qu'équipe, nous nous aidons et nous renforçons mutuellement et nous obtenons d'excellents résultats. Tous ensemble !

LE PLUS DIFFICILE ?

En tant que cheffe d'entreprise, j'éprouve parfois de la pression, du stress et la responsabilité de faire en sorte que nous puissions continuer à garantir le revenu de tous nos travailleurs. Nous y parvenons depuis des années mais ce n'est une évidence pour personne. Il y a aussi la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie privée, car je suis aussi mère de trois enfants. Heureusement, j'ai un mari qui peut assumer davantage de tâches ménagères.

DÉFI ?

Quand on est entrepreneuse, j'ai l'impression qu'il faut savoir beaucoup

de choses : sur la législation, les ressources humaines, le juridique, la technique, la comptabilité, etc. Et dans une entreprise familiale, tout repose sur la gérante. Je n'ai pas non plus l'ambition d'employer 100 personnes. S'il y a trop d'intermédiaires, on perd de vue le quotidien et ce n'est pas souhaitable du point de vue du dirigeant d'entreprise.

Quel malentendu souhaitez-vous dissiper à propos de votre profession ?

On nous associe encore trop souvent au métier classique de la plomberie. Certes, elle a toujours sa place, mais être installateur aujourd'hui c'est bien plus que déboucher ou monter un évier. C'est beaucoup plus technique qu'on ne le pense et ce n'est pas réservé aux jeunes qui aiment travailler de leurs mains. Les techniques d'installation restent sous-estimées !

Pour terminer : quel serait votre conseil aux autres femmes désireuses de travailler dans le secteur de l'installation ?

Faites ce que vous aimez ! Si vous voulez vous orienter vers la technique, vous ne devez surtout pas vous laisser décourager par l'image (et les clichés) de notre profession. Si vous êtes ouverte, vous pouvez également évoluer en tant que femme dans le secteur de l'installation. La technique n'est pas figée et il est possible d'évoluer dans le secteur et de contribuer au confort et aux économies d'énergie. Je constate une augmentation du nombre de contacts féminins chez mes fournisseurs. D'ailleurs, je suis toujours à la recherche de femmes (*clin d'œil*).



Journée mondiale de la plomberie 2024

Les plombiers n'ont pas la reconnaissance qu'ils méritent. Ils souffrent souvent de stéréotypes, à tel point que nous oublions le rôle indispensable du plombier dans notre société. Chaque année, le 11 mars, nous marquons un temps d'arrêt pour réfléchir à l'importance de leur travail. Pour la Journée mondiale de la plomberie, nous avons rendu visite à l'entreprise membre Ecotechniq afin de mettre en évidence toute la polyvalence du métier.

Nous rencontrons KEVIN WOLFCARIUS, chef de projet HVAC, et l'équipe sanitaire sur l'un des chantiers d'Ecotechniq : un immeuble d'appartements à Nazareth où la société gère le chauffage et le sanitaire...

Cette Journée mondiale de la plomberie, quelle est son sens pour vous ?

Nos plombiers travaillent tous les jours et avec grand plaisir à divers projets de toutes tailles. Qu'il s'agisse de déboucher une obstruction, d'entretenir un chauffage central ou, par exemple, d'installer une nouvelle salle de bains, ils sont à votre service. Ce chantier à Nazareth montre la polyvalence de leur métier : installation de conduites d'alimentation et d'évacuation, de pompes à eau de pluie,

d'installations haute pression, de canalisations d'incendie, ... tant dans les nouvelles constructions que dans des projets de rénovation, des habitations, des résidences, ... tout cela n'a aucun secret pour eux. Je trouve que la profession de plombier est devenue plus moderne et plus technique. Les possibilités de carrière pour les plombiers et autres professionnels techniques sont plus nombreuses que jamais. Du travail garanti et une belle carrière !

C'est d'ailleurs pourquoi la Journée mondiale de la plomberie est toujours nécessaire car notre métier est sous-évalué alors qu'il s'agit d'une profession polyvalente où il n'y a jamais deux projets identiques.

Le nom de « plombier » n'est-il pas un peu dépassé ?

« Tous les membres de l'équipe doivent regarder dans la même direction pour que le résultat obtenu soit optimal »

KEVIN WOLFCARIUS

Prendre des douches plus courtes est un conseil évident pour économiser l'eau. Mais aujourd'hui, la plupart des robinets ont également une version « éco », ce qui fait une grande différence en termes de consommation mais sans sacrifier le confort. Nous constatons une demande croissante pour les douches de pluie Eco. La tendance est que les clients préfèrent le chrome brossé noir, qui donne un look et une sensation de douceur, explique Kevin.



C'est un mot qui a son histoire, mais il est un peu dépassé. De nombreux garçons et filles qui choisissent aujourd'hui une profession ne se sentiront pas très attirés par ce nom. Il vaudrait mieux parler d'installateur sanitaire, car on pense alors à un installateur polyvalent qui connaît également la ventilation, le chauffage, les énergies renouvelables, etc.

Il y a une pénurie de plombiers et d'installateurs. Le constatez-vous également ?

En raison notamment de la transition énergétique, de nombreux professionnels techniques seront nécessaires dans les années à venir. Chez Ecotechniq, il existe de nombreuses possibilités de carrière pour les personnes qui résolvent des problèmes pratiques, qui possèdent les connaissances techniques nécessaires et qui ont la volonté d'apprendre. Koen en est un exemple.

Ecotechniq soutient également la campagne en ligne de Techlink « Install Tomorrow ». Un de nos jeunes (Arthur) nous a fait part de son témoignage. Il tire sa satisfaction principalement du fait qu'il apprend tous les jours. La technologie est en constante évolution et avec toutes ces nouvelles connaissances, il a aussi l'impression de devenir plus intelligent.

Comment évolue votre domaine de spécialité ?

Nous constatons que notre domaine évolue : il devient plus large, plus innovant et plus numérique. Pensez à l'intégration des énergies renouvelables, à l'économie d'eau ou à la réutilisation... En lisant Heat+ et d'autres médias spécialisés, en visitant l'Install



Koen travaille chez Ecotechniq depuis 3 ans et était auparavant boulanger industriel. Sa motivation et son attitude lui ont permis d'apprendre le métier de plombier.

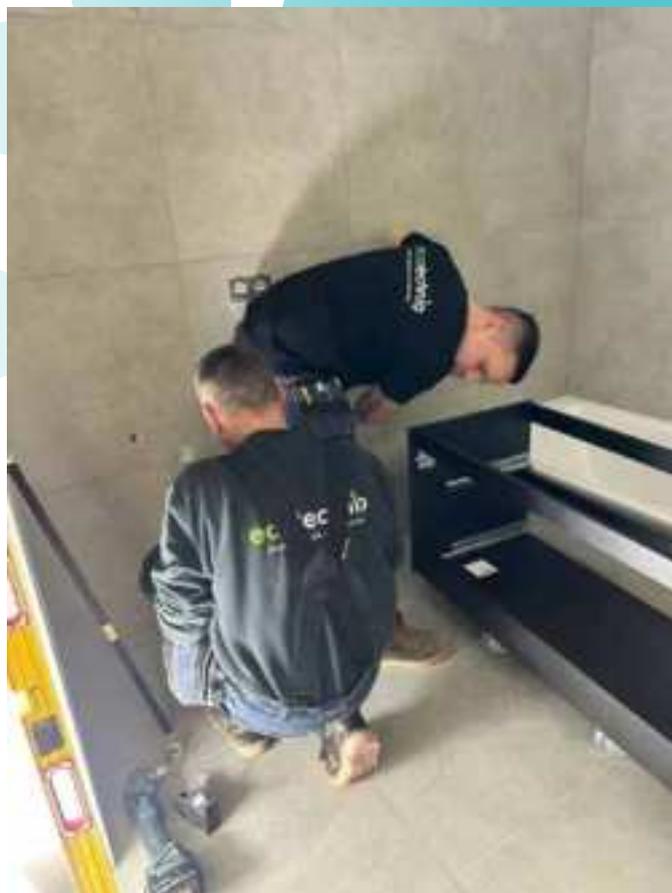


Les plombiers font bien plus que réparer les fuites et les obstructions. Mais cela n'empêche pas le directeur général Jurgen Vankeirsbilck et le chef de projet HVAC Kevin Wolfcarius de rire de ce stéréotype.

➔ Day et l'ISH, nous nous tenons au courant des dernières tendances. Sur ces salons, nous recherchons assidûment les systèmes parfaits pour rendre les installations de nos clients encore meilleures, encore plus efficaces et encore plus résilientes.

Le développement durable et l'écologie prennent de plus en plus d'importance. Comment réagissez-vous ?

Chaque client, chaque projet est unique et doit être examiné de A à Z pour faire la bonne proposition. Les énergies renouvelables et le sanitaire sont devenus une combinaison plus importante que par le passé. Quels sont les souhaits sanitaires du client ? En fonction de ces attentes et des attentes en matière de chauffage, les possibilités de produire de l'eau chaude et de chauffer de manière aussi durable et écologique que possible doivent être envisagées. L'écoute du client est très importante. C'est à ce niveau que nous essayons de faire la différence grâce à notre approche personnelle et directe. Pour nous, ce n'est pas seulement la vente qui compte, mais aussi le fait que le client soit satisfait par la suite.



« Toute l'équipe d'Ecotechniq entretient de bonnes relations et est en contact étroit avec les architectes et les clients, ce qui permet au projet de se dérouler sans heurts », déclare Kevin.



MIÑO COUPLING

La série MIÑO sont des vannes métalliques pour le gaz, manoeuvrées manuellement. Spécialement fabriquées pour éviter le démontage des composants

- Laiton Européen CW617N
- Système de Blocage avec une manette solide
- Facile installation grâce au manchon
- Marcage CE. Selon norme EN-331: 2015
- Résistance au feu testée selon norme EN 1775: 2007
- Testé et Certifié GAS.BE-ARGB KVVB laboratoire

Le nouveau petit poste de relevage

Encombrement mini. Méga puissant.

Tout est possible avec le
Minilift S pour eaux grises :

Différentes puissances de pompes

Résistant à l'eau chaude et eau saumurée (adoucisseurs)

Au choix : 5 différentes possibilités de connexions

Volume utile réglable de manière variable

Durabilité et innovation dans le monde du sanitaire

Depuis la fusion, notre Écosystème d'installations multifonctionnelles englobe également des fabricants spécialisés dans les technologies de sanitaire et de chauffage. De quelles opportunités et de quels défis doivent-ils tenir compte ? Comment le secteur va-t-il évoluer ? Heat+ a rendu visite à Geberit pour un entretien avec le directeur général, José Wyns.

Nous rencontrons José dans le bâtiment principal de Geberit Belgium, situé dans le Brixius Business Park de Meise. Dans le hall d'entrée du bâtiment, une imposante tour hydraulique fait impression. Elle représente un système d'évacuation sanitaire à plusieurs niveaux ainsi qu'un système d'évacuation des eaux de pluie. Cette ressource pédagogique met en lumière les caractéristiques techniques, les défis, mais aussi les pièges d'une installation d'évacuation fiable et optimale. « Ce showroom de Geberit, qui est aussi un centre d'expérimentation vivante et de formation, est un lieu d'inspiration, de conseil et de diffusion de notre savoir-faire, pour toujours plus de valeur ajoutée. En tout cas, ce bâtiment a impulsé une nouvelle dynamique depuis 2022 ».

150 ans d'histoire

Cette année, Geberit souffle ses 150 bougies. Entreprise unipersonnelle fondée en 1874 dans la localité suisse

de Rapperswil, Geberit est aujourd'hui une société internationale qui joue les premiers rôles dans le secteur sanitaire. Le réseau de production comprend 26 sites, dont quatre outre-mer. Employant plus de 10 000 personnes dans une cinquantaine de pays, Geberit a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires net de 3,1 milliards CHF. « Les tendances des produits sanitaires diffèrent énormément d'un pays à l'autre. Elles se situent davantage au niveau local. En tant qu'acteur du sanitaire, nous sommes présents là où nous pouvons faire la différence ».

Les valeurs et les normes de Geberit sont restées largement inchangées au cours des 150 dernières années : une perspective tout en sobriété, une conscience de la qualité et la poursuite de l'excellence caractérisent encore aujourd'hui la culture de l'entreprise. « Au cours de nos 150 années d'existence, nous avons toujours investi dans notre département de recherche et développement (R&D) afin d'améliorer nos produits sanitaires et d'innover. Quelque 400 personnes tra-

vailent dans ce département R&D ».

Le marché B2B a toujours été le cœur de métier de Geberit. 70 % des solutions sanitaires sont cachées derrière le mur de chaque salle de bains, installées par un installateur qui est aussi un homme de métier au sens plein. Cela dit, ces dernières années, Geberit a également renforcé sa présence sur le marché B2C en se concentrant, au-delà des WC-douches, sur les 30 % de la partie visible de la salle de bains, comme les douches, les lavabos et les meubles.

Importance de la formation et de l'information

Geberit souhaite apporter un soutien maximal à ses clients – grossistes, installateurs, concepteurs et architectes. La formation et l'information jouent un rôle essentiel à cet égard. « L'année dernière, nous avons formé 1700 personnes. Nous disposons à cette fin d'un espace de formation de 2 500 m², qui comprend deux salles de formation spacieuses – pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes chacune – et deux salles d'entraînement entiè-



« Nous voulons séduire tous les sens de nos partenaires et de nos clients. Une visite chez Geberit doit être une expérience totale et en même temps montrer notre ADN. »

JOSÉ WYNS



« Inspirer, conseiller et partager le savoir-faire pour plus de valeur ajoutée » dit José Wyns qui pose fièrement à côté d'une imposante tour hydraulique.

■ GEBERIT
150
YEARS
OF TOMORROW

rement équipées. Nous nous devons de former correctement les installateurs.

Nos propres travailleurs suivent également des formations ici. Ils prouvent chaque jour que des systèmes et des produits sanitaires innovants, associés à un service professionnel, font la différence sur le chantier. Ils se rendent sur chantier avec l'installateur et le conseillent sur le meilleur matériel. Ils lui expliquent comment installer le produit et à quoi faire attention. Dans la pratique, nous constatons qu'il est souvent nécessaire d'insister sur l'application correcte des techniques relatives à l'alimentation et à l'évacuation. Les projets plus importants nécessitent donc une approche "sur mesure". »

Priorité à la durabilité

La durabilité est un autre développement important qui figure en bonne place à notre agenda. « Geberit joue un rôle de premier plan dans la mutation vers la durabilité du secteur. Depuis 2007, nous appliquons le principe de l'éco-conception dans le développement de tous les nouveaux produits. Chaque nouveau produit est plus respectueux de l'environnement que son prédécesseur. Les produits

Geberit sont également connus pour leur longue durée de vie. Nous garantissons la disponibilité des pièces de rechange pendant 50 ans pour toutes les pièces mécaniques remplaçables du réservoir encastré et du panneau de commande. Nous pensons que la plus grande contribution que nous puissions apporter à une économie circulaire est de continuer à créer de nouvelles normes concernant la qualité des produits et la durabilité ».

L'économie d'eau est un autre sujet crucial chez Geberit. « En 1952, nous utilisions 70 litres d'eau par personne et par jour pour la chasse d'eau. Nous ne sommes plus aujourd'hui qu'à 14 litres. Soit une baisse de 80 %. Ce n'est absolument pas un problème de tirer la chasse avec moins d'eau. Geberit a une longue tradition de fabrication de produits qui économisent l'eau, en particulier les réservoirs de chasse d'eau encastrés et pour montage attenant ».

Le sanitaire en cas de rénovation

Le parc immobilier belge est assez ancien. La rénovation est donc très importante. « La rénovation de qualité est devenue un élément important de notre activité. Nous sommes

sur un marché de la construction non standardisé (lire : peu de préfabriqué) et, de ce fait, nous sommes toujours confrontés à une réalité de chantier où il faut que le calcul de l'installation soit correct. Dans le sanitaire, les choses peuvent mal tourner si elles ne sont pas calculées correctement. Les obstructions ne sont souvent découvertes que plus tard. Notre service extérieur (composé de 28 personnes) se tient prêt chaque jour à conseiller les installateurs sur les techniques d'installation (quel diamètre, etc.). Les grossistes, quant à eux, ont davantage besoin de données correctes sur nos produits. Geberit a été l'un des premiers fabricants à centraliser toutes les données. Les grossistes ont intérêt à ce que la logistique soit efficace et ces données sont indispensables pour cela. Geberit est lié à InstallData (www.installdata.be/nl/).

Les effets macroéconomiques auront évidemment un impact sur le marché de la rénovation. « Mais le sanitaire est un besoin fondamental : il y aura toujours un marché pour des produits sanitaires de qualité et modernes. Même si les gens n'installent pas un nouveau WC, ils les répareront en remplaçant un composant ».

Grundfos et Villeroy & Boch reçoivent un InstallData Award

Le mardi 26 mars 2024, divers distributeurs et fabricants de systèmes de l'industrie sanitaire et du génie climatique ont été invités par Techlink et Fesah au Value Chain Symposium, au Château de l'Ardoisière. C'est aussi lors de cet événement que l'«InstallData Award» a été remis au fabricant pour son engagement à fournir des données de la plus haute qualité.

Discours introductifs

Les nombreux participants ont été enrichis d'un certain nombre d'informations qui leur permettront de tirer davantage d'opportunités des défis actuels. Le programme proposait des discours inspirants qui ont abordé deux aspects de notre économie; d'une part, l'économie du travail traité par **STIJN BAERT**, Professeur d'économie empirique à l'université de Gand; et, d'autre part, les perspectives économiques futures, abordées par Philippe Ledent, Senior Economist chez ING.

InstallData Awards

La nécessité de disposer de données de haute qualité sur les produits et le marché ne cesse de prendre de l'importance pour répondre aux besoins

des installateurs. C'est pourquoi Techlink récompense cette année encore les fabricants qui proposent les données produits de la plus haute qualité. Techlink a réparti les fabricants de notre secteur en deux catégories, à savoir le HVAC et le Sanitaire. « Ces prix sont pour nous le moyen de mettre en avant les fabricants qui favorisent la numérisation en mettant leurs données à la disposition du marché », déclare **BRUNO VAN DER STAPPEN**, Member Affairs Manager chez Techlink.

HVAC

Grundfos Bellux propose un monde d'innovations techniques: HVAC, élévation de pression, approvisionnement en eau, eaux troubles, pompes à incendie ou autres. **DAMIEN BOEN**, CSSC Ma-

nager DBS, a été honoré de recevoir le Techlink InstallData Award «HVAC»: «C'est un honneur de recevoir cette récompense. L'importance des données est encore souvent sous-estimée. Mais une fois que l'on a besoin de ces données, on est content d'y avoir accès. Cette récompense est celle de tout une équipe qui met à jour et conserve les données sur divers modèles de pompes. La gestion de données est un enjeu qui touche l'ensemble de l'entreprise et constitue une véritable priorité pour Grundfos».

Sanitaire

MARC DE BACKER est à la tête de la filiale Belux du fabricant de sanitaires Villeroy & Boch. C'est avec fierté qu'il a reçu l'InstallData Award



Ouverture du symposium par Eric Piers, CEO de Techlink.



Philippe Ledent a présenté les perspectives des économies belge et européenne ainsi que du secteur de la construction à court et moyen termes. Quatre tendances nous affecteront à long terme: la démographie, la décarbonisation, la démondialisation et le désendettement.





La guerre des talents : une réalité plus actuelle que jamais dans notre secteur. Le professeur Baert a évoqué les défis qui se posent aux marchés du travail flamand et belge.



Damien Boen, CSSC Manager DBS chez Grundfos Bellux.



Marc De Backer, Country Manager BeLux chez Villeroy & Boch.



➤ « Sanitaire » de Techlink : « C'est un grand honneur de recevoir cette récompense. Villeroy & Boch est synonyme de design et de qualité. L'échange qualitatif de données est essentiel tant pour nos clients que pour nous. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette prestation et plus particulièrement à notre expert en données, Cor de Rooij ! Et merci à Techlink et à la Fesah pour cette reconnaissance ».

Et **COR DE ROOIJ** d'ajouter : « Comme Marc le rappelle à juste titre, l'échange de données est crucial pour la vente de nos produits. Il y a longtemps que les données ne se limitent plus à un bref descriptif du produit,

mais qu'elles englobent un large éventail d'attributs descriptifs, d'attributs confidentiels, d'images, de documents et de fichiers multimédias. Comme en Belgique, d'autres pays exigent parfois des adaptations spécifiques aux données. Cela peut concerner tant le contenu que la structure de livraison. C'est la raison pour laquelle il est essentiel qu'une base de données centrale soit disponible dans chaque pays où nos clients peuvent récupérer les données requises. Cela nous évite de devoir procéder à des ajustements au niveau du client, un processus inefficace et chronophage ».

Networking

Le networking fait partie intégrante

de ce type d'événement. Le fait de se rencontrer et d'échanger des points de vue entre membre et non membres, fabricants et grossistes est essentiel pour faire avancer le secteur. Le Value Chain Symposium de Techlink est donc une occasion unique pour s'inspirer et se réunir.

L'année prochaine...

Avec ces InstallData Awards, Techlink espère convaincre également d'autres fabricants de l'importance de la qualité des données. Les données sont l'avenir et, avec la numérisation rapide, leur importance va sans cesse croissante. Nous attendons d'ores et déjà avec impatience de connaître les lauréats de l'année prochaine !

En savoir plus ?



wilo
www.wilo.be

Recevez une chaise longue de plage tendance à l'achat de 2 pompes d'eau de pluie*

SUNNY
SUMMER
SALE



*Réservé aux installateurs certifiés. Choix parmi 4 modèles jusqu'à épuisement des stocks. Valable sur les gammes participantes : HiMulti 3, TWI 5-SE, Extract FIRST COMFORT, Isar BOOST5 ou RAINI-3. Promotion valable du 1er mai au 31 août 2024

www.caleffi.com

CALEFFI
Hydronic Solutions

SOLUTIONS POUR LES SYSTÈMES DE POMPE À CHALEUR



Découvrez la gamme complète de produits Caleffi, conçus pour assurer le bon fonctionnement, l'efficacité et la sécurité des systèmes de pompe à chaleur. Optez pour une durée de vie prolongée et une protection optimale de votre installation.

CALEFFI GUARANTEED.

Entrée en vigueur du nouveau règlement sur les gaz fluorés

Le 20 février 2024, le nouveau règlement de l'UE relatif aux gaz à effet de serre fluorés était publié au Journal officiel de l'Union européenne. Il est entré en vigueur le 11 mars 2024. Ce règlement européen vise à garantir l'élimination progressive et plus ferme de l'utilisation des gaz fluorés et de leurs émissions, ainsi qu'à accélérer l'utilisation d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur, ainsi que d'appareils de commutation électrique, entre autres, qui ne recourent pas aux gaz fluorés.



Ce nouveau règlement de l'UE s'inscrit dans une politique climatique européenne ambitieuse. Les gaz fluorés ont un potentiel de réchauffement planétaire (PRP) très élevé et ont donc un impact (négatif) important sur le réchauffement de la planète. Avec l'entrée en vigueur de cet instrument législatif, les installateurs méritent toute notre attention car ils devront prendre certaines actions.

Le règlement de l'UE relatif aux gaz fluorés impose des obligations aux exploitants d'installations de réfrigé-

ration, telles que des contrôles périodiques de l'étanchéité, la récupération obligatoire des gaz fluorés des installations, une obligation de certification pour les techniciens et les entreprises de maintenance, des exigences en matière d'étiquetage des appareils contenant des gaz fluorés et des obligations en matière de déclaration. Il prévoit également des interdictions concernant la commercialisation d'applications contenant des gaz à effet de serre fluorés.

Une réduction accélérée des HFC

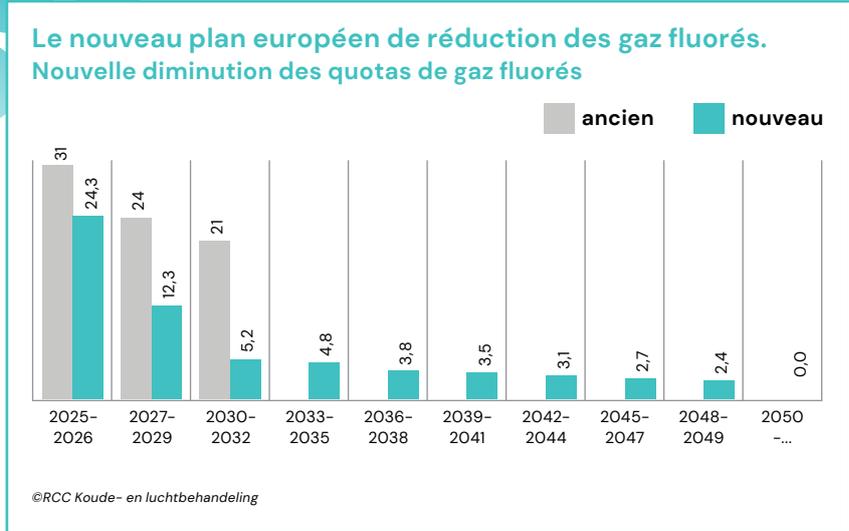
Une limitation de l'offre de HFC au moyen d'un système de quotas pour les importateurs et les producteurs de HFC (élimination progressive). Ce système de quotas garantira une réduction, d'ici 2030, de la quantité de HFC mise sur le marché de 95 % par rapport à la quantité mise sur le marché en 2015 (exprimée en équivalents CO₂), ainsi que l'interdiction, d'ici 2050, de la mise sur le marché européen de



HFC nouvellement produits (voir le graphique). Il faut donc s'attendre à une augmentation du coût des gaz fluorés ainsi qu'à une diminution de leur disponibilité.

Les fluides frigorigènes à HFO sont désormais couverts également par le règlement européen

Certains gaz fluorés sont des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) ou des substances dont il est



Fréquence du contrôle d'étanchéité

	Installation de refroidissement, climatisation ou PAC avec HFC	Installation de refroidissement, climatisation ou PAC avec HFO
Tous les 12 mois	À partir de 5 tonnes éq. CO ₂	À partir de 1 kg
Tous les 6 mois	50 à 500 tonnes éq. CO ₂	À partir de 10 kg
Tous les 3 mois	≥ 500 tonnes éq. CO ₂ (*)	À partir de 100 kg (*)

(*) L'équipement doit être muni d'un système de détection des fuites qui avertit l'exploitant ou la société de maintenance de toute fuite.

démontré ou suspecté qu'elles se décomposent en PFAS. Les réfrigérants à HFO tels que le HFO-1234yf et le HFO-1234ze entrent également dans cette catégorie de substances. C'est pourquoi les conditions d'exploitation des installations frigorifiques, des climatiseurs et des pompes à chaleur, entre autres, qui sont déjà en vigueur pour les installations contenant des réfrigérants à HFC, sont étendues aux installations contenant des HFO. Concrètement, cela signifie que, tout comme pour les HFC, les PFC et le SF6, les émissions de HFO dans l'atmosphère sont également interdites et que toutes les mesures techniques et économiquement réalisables doivent être prises pour éviter les émissions. Les systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant 1 kg ou plus de HFO doivent également faire l'objet de contrôles d'étanchéité réguliers.

Qu'est-ce que la nouvelle réglementation change pour l'installateur ?

CONTRÔLE DE L'ÉTANCHÉITÉ & JOURNAL DE BORD

La fréquence des contrôles obligatoires de l'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des réfrigérants à HFC dépend du tonnage d'équivalents CO₂ présent dans une application. Plus le réfrigérant est nocif (plus la valeur PRP est élevée) et plus l'installation contient de kilos de réfrigérant, plus les contrôles d'étanchéité doivent être fréquents. S'agissant des installations utilisant des réfrigérants à HFO, seul le poids est pris en compte. À partir d'1 kg de réfrigérant, un contrôle d'étanchéité est obligatoire tous les 12 mois. Voir le tableau ci-dessus.

IMPORTANT! Cette règle s'ap- ➔

plique également aux réfrigérants mélangés, qui sont constitués à la fois de HFC et de HFO. Cela signifie que dans le cas d'un mélange HFC/HFO (série R-454 [mélange de R-32 et de R-1234yf] et d'une série R-449 [mélange de R-32, R-125, R-134a et R-1234yf]), vous devez vérifier deux choses pour savoir s'il existe une obligation de contrôle de l'étanchéité :

1 Premièrement, sur la base de l'équivalent CO₂ (PRP du réfrigérant multiplié par le nombre de kg).

2 Deuxièmement, sur la base du nombre de kilogrammes de réfrigérant.

Lorsqu'un système de détection des fuites est en présent, la fréquence des contrôles d'étanchéité peut être réduite de moitié.

Les équipements hermétiquement scellés contenant moins de 10 tonnes d'équivalent CO₂ de HFC ou moins de 2 kg de HFO ne doivent pas faire l'objet d'un contrôle d'étanchéité, à condition que l'équipement soit étiqueté comme étant hermétiquement scellé. En outre, si une telle unité hermétiquement scellée est située dans un bâtiment résidentiel et contient moins de 3 kg de réfrigérant, elle est également exempte de l'obligation de contrôle.

Comme pour les installations de refroidissement à HFC, un registre doit être tenu pour les installations de refroidissement à HFO (à partir d'1 kg de contenu réfrigérant).

Autre nouveauté, il est désormais explicitement indiqué que les gaz fluorés récupérés ne peuvent être réutilisés pour charger ou recharger des équipements, à moins que le gaz n'ait été recyclé ou régénéré.

RECHARGE D'UNE INSTALLATION

Depuis 2020, l'utilisation (= recharge) de gaz fluorés nouvellement produits dont la valeur PRP est égale ou su-

périeure à 2500 dans les systèmes de réfrigération existants dont le contenu en réfrigérant est supérieure à 40 tonnes d'équivalents CO₂ est interdite. À partir de 2025, cette interdiction sera applicable à tous les systèmes de réfrigération fixes et, à partir de 2026, elle s'appliquera également aux climatiseurs et aux pompes à chaleur.

À partir de 2030, les gaz fluorés recyclés/régénérés dont le PRP est supérieur à 2 500 ne pourront plus être utilisés dans les appareils de réfrigération et, à partir de 2032, cette interdiction s'appliquera également aux climatiseurs et aux pompes à chaleur. Il s'agit notamment du R404 et du R507.

Le contrôle des fuites après réparation doit avoir lieu dans les 24 heures (donc pas le même jour que la réparation), mais dans un délai d'un mois.

CERTIFICATION

Le nouveau règlement de l'UE élargit les obligations en matière de certification pour les techniciens de maintenance et les entreprises qui effectuent des travaux sur des équipements contenant des gaz fluorés. Les techniciens qui effectuent des travaux sur des équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des HFO ou des réfrigérants naturels devront également obtenir une reconnaissance à l'avenir.

La validité des certificats ou des attestations de formation délivrés sera limitée à sept ans. Ensuite, il faudra procéder à une réévaluation ou à une formation pour prolonger leur validité.

Des règles européennes plus détaillées sur ces obligations supplémentaires en matière de certification et de formation doivent encore être élaborées dans les prochaines années. Les procédures d'examen et de reconnais-

sance existantes doivent encore être adaptées.

EXTENSION DES INTERDICTIONS

La liste des équipements qui ne peuvent plus contenir certains gaz à effet de serre fluorés nocifs à une date prédéterminée est considérablement élargie. L'annexe IV du règlement contient la liste des dates d'interdiction relatives à la mise sur le marché d'équipements contenant des gaz fluorés. Un potentiel de réchauffement global (PRG) maximal est imposé concernant un certain nombre d'applications, tandis qu'une interdiction totale des gaz fluorés (avec des exceptions dans le cas d'exigences de sécurité) est finalement envisagée pour un certain nombre d'applications.

Quelques exemples :

- À partir du 1^{er} janvier 2025, les nouveaux monoblocs de moins de 3 kg ne pourront contenir que des gaz fluorés dont le PRP est inférieur à 750.
- À partir du 1^{er} janvier 2027, tous les nouveaux climatiseurs et pompes à chaleur de capacité inférieure ou égale à 12 kW ne pourront contenir que des gaz fluorés dont le PRP est inférieur à 150.
- À partir du 1^{er} janvier 2035, tous les systèmes bi-bloc nouvellement installés d'une capacité inférieure ou égale à 12 kW ne devront plus contenir de gaz fluorés.
- ...

En conclusion

Chez Techlink, nous sommes favorables à la transition climatique qui nous oriente vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement. Le basculement nécessaire vers des réfrigérants alternatifs respectueux de l'environnement pose néanmoins de nouveaux défis. Il faut tenir compte du risque de sécurité plus élevé du propane et des risques associés à une installation et à une maintenance incorrectes lors de l'utilisation du propane comme réfrigérant.

Panasonic

heating & cooling solutions



FRIGRO
HOT IN COOLING

La gamme complète pour
l'installateur pompe à chaleur

- ❄ Grand stock
- ❄ Support technique
- ❄ Outils en ligne
- ❄ Formations



Drieslaan 10
8560 Moorsele

056/41.95.93
info@frigro.be

www.frigro.be

Le (bio)propane.

La solution énergétique sans prise de tête.



installateur.service@antargaz.com
www.antargaz.be

antargaz

Impact des installations techniques

Calculer l'impact environnemental des installations techniques? Déterminer comment elles impactent la consommation énergétique totale des bâtiments? C'est désormais possible en intégrant les installations techniques dans TOTEM, l'outil belge permettant d'évaluer l'impact environnemental des bâtiments.

Les analyses montrent que, d'un point de vue environnemental, il est préférable d'améliorer l'isolation que de remplacer les installations techniques. Pourtant, ces analyses indiquent aussi qu'une pompe à chaleur (PAC) soigneusement choisie et associée à un système de ventilation double flux permet de réduire l'impact environnemental d'un bâtiment neuf ou rénové.

Installations techniques et consommation énergétique des bâtiments : des impacts indissociables

TOTEM (www.totem-building.be) peut dorénavant être utilisé pour évaluer l'impact environnemental d'un bâtiment en tenant compte de ses installations techniques. Nous avons dès lors soumis un bâtiment neuf correctement isolé, en l'occurrence une maison mitoyenne unifamiliale de 175,6 m², à deux scénarios (voir les scénarios 1 et 2 de la figure 1) :

- pour le premier scénario, impliquant une **chaudière à gaz et une ventilation mécanique de type C sans récupération de chaleur**, l'impact des matériaux associés à l'installation technique est égal à 5 % de l'impact des matériaux constitutifs du bâtiment
- pour le deuxième scénario, impliquant une **PAC associée à une ventilation double flux**, ce pourcentage s'élève cette fois à 17 %.

L'impact total de l'habitation équipée d'une PAC est néanmoins plus faible, car **l'augmentation de l'impact des matériaux (de 5 % à 17 %) est compensée par la diminution de l'impact lié à la consommation énergétique.**

Afin de maximiser les bénéfices dus à la réduction de l'impact énergétique, cette augmentation de l'impact des matériaux doit cependant être contenue et, si possible, optimisée. Or, une PAC est responsable à elle seule de 85 % de l'impact des matériaux associés aux installations techniques. Il

est donc crucial de la sélectionner judicieusement.

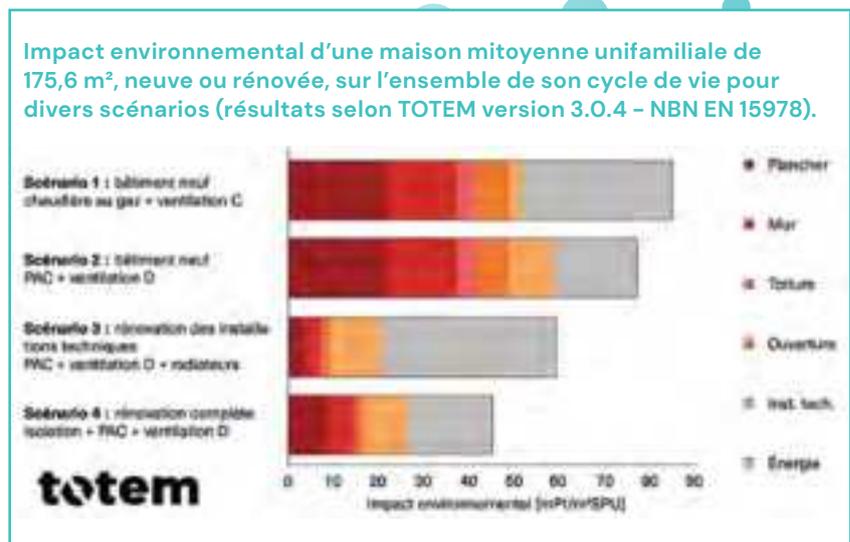
Choix de la pompe à chaleur

Le choix d'une PAC se fait en priorité sur la base de ses performances techniques et fonctionnelles. À performances égales, deux critères ayant un impact de taille sur la performance environnementale sont à considérer :

- le poids de la machine
- le réfrigérant utilisé.

Le poids de la machine est très variable. Certains modèles peuvent peser plusieurs centaines de kilos. Étant donné qu'une machine 'légère' nécessite moins de matériaux, l'impact lié à sa fabrication sera moindre. De plus, sachant qu'il faut généralement prévoir deux remplacements de la PAC sur la durée de vie du bâtiment, la réduction d'impact associée sera d'autant plus importante.

Le type de réfrigérant utilisé a,



Élue meilleure pompe à chaleur Vitocal 250-A



**Efficace, respectueuse
de l'environnement et
incroyablement silencieuse**

lui aussi, une forte incidence sur la performance environnementale (voir l'article des pages 14 et 15). En effet, la propagation dans l'atmosphère de certains gaz à la suite d'une fuite durant les phases d'utilisation et de fin de vie a un impact considérable sur le changement climatique¹. À titre d'exemple, pour 5 kg de réfrigérant R134a utilisé dans une PAC avec un taux de fuite de 2 % par an, ce sont 6 kg de gaz qui seront émis sur la durée de vie du bâtiment, soit un total de 8.580 kg CO₂eq. Utiliser une PAC avec du propane R290, par exemple, permettrait de réduire les émissions à 18 kg CO₂eq sur la durée de vie du bâtiment. Pour les gaz ayant un impact considérable sur le réchauffement climatique, d'autres solutions permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre :

- à performances égales et pour un même type de gaz, il est préférable de choisir une installation avec une quantité de gaz réduite
- s'assurer que les pertes associées aux fuites de réfrigérant sont minimales lors de l'utilisation et la fin de vie du système.

Priorité à l'isolation

Pour réduire l'impact environnemental d'un bâtiment non isolé, faut-il privilégier le remplacement des installations techniques ou la mise en oeuvre d'une isolation ? TOTEM peut désormais aider l'utilisateur à se faire une idée sur la question.

Reprenons notre bâtiment type de 175,6 m² et appliquons-y deux scénarios de rénovation, à savoir les scénarios 3 et 4 illustrés par la figure ci-dessus :

- le remplacement de l'installation technique plutôt que la mise en oeuvre d'une isolation
- la rénovation complète du bâtiment.

Le scénario 3 prévoit l'installation

d'une PAC et d'une ventilation double flux. Certes, l'impact environnemental lié à la consommation énergétique est plus grand que si l'on opte pour l'isolation du bâtiment, mais il est moindre que si l'on conserve la chaudière à gaz et la ventilation mécanique d'origine dans un bâtiment non isolé (cas initial non représenté à la figure 1). Les installations techniques doivent toutefois être surdimensionnées (demande énergétique plus forte) par rapport à des installations similaires qui seraient installées dans un bâtiment identique, mais isolé. À cela s'ajoute le fait que la mise en oeuvre d'une PAC entraîne des modifications de l'installation existante. Le régime basse température spécifique aux PAC impose notamment des surfaces de radiateurs plus importantes pour remplir les besoins en chauffage. L'impact environnemental des installations s'en trouve dès lors directement augmenté.

Le scénario 4 correspond à une rénovation complète de l'habitation (isolation des parois extérieures, PAC et ventilation double flux). Malgré un impact associé aux matériaux plus important que pour le scénario 3, l'impact environnemental total est plus faible. Isoler est donc une stratégie à privilégier pour réduire l'impact environnemental du bâtiment.

Finalement, au-delà du choix entre isolation et installations techniques, la mise en oeuvre d'une PAC en rénovation soulève plusieurs défis et d'autres solutions pourraient contribuer à réduire progressivement l'impact environnemental des bâtiments (chauffage hybride, isolation partielle de l'enveloppe, ...).

Cet article a été rédigé dans le cadre de l'Antenne Normes 'Impact environnemental et économie circulaire', subsidiée par le SPF Économie, et de la Guidance technologique C-Tech, subsidiée par Innoviris.

Campagne pompes à chaleur

La décarbonation de notre société est en marche et, pour notre secteur, elle passe entre autres par l'avènement des pompes à chaleur (PAC). Si dans le cas de bâtiments neufs, ces installations sont faciles à prévoir, il n'en va pas de même en rénovation. Pour accélérer et faciliter leur adoption, Buildwise lance une campagne de communication dédiée à la mise en oeuvre des PAC en rénovation. Buildwise a réalisé pas moins de 6 capsules vidéo qui abordent chacune des questions que vous vous posez certainement : quelles sont les différentes technologies des PAC ? Comment les dimensionner ? Peut-on réutiliser les radiateurs existants ? Est-il possible de produire également l'eau chaude sanitaire ? Ou encore comment adapter l'installation existante pour protéger la PAC ?

<https://buildwise.direct/campagnepompeachaleur>.

SOURCE :

Buildwise Magazine juillet-août 2023 : Impact des installations techniques : une nouvelle évolution pour TOTEM (pages 16-17), van É. Douguet et L. Wastiels

NOTE :

- ¹ Attention : pour l'instant, l'outil TOTEM ne tient pas compte des fuites en phase de fin de vie de l'installation.

Buderus

Heating systems
with a future.

La nouvelle gamme Logamax plus: trois meilleurs performants - pour chaque exigence

Logamax plus GB192i.2
15, 25, 35 en 45 kW

Logamax plus GB182i.2
20, 25, 35 en 45 kW

Logamax plus GB172i.2
24 kW



Une mise à niveau contemporaine pour nos chaudières gaz murales ultrafiables.

Découvrez notre dernière innovation, la gamme avancée Buderus Logamax plus - des solutions de chauffage révolutionnaires qui combinent efficacité, flexibilité et élégance de manière transparente. Avec leur design blanc moderne, ces chaudières sont non seulement esthétiquement attrayantes, mais aussi exceptionnellement économes en énergie. Cela est principalement dû à leur remarquable plage de modulation de 1:8 à 1:10 (selon le type) et à leur diversité de puissances variées. Grâce à cela, ces chaudières établissent une nouvelle norme en matière de chauffage résidentiel pour tous les types de logements. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.buderus.be



A+++ → D



A+ → F

* La classification indique l'efficacité énergétique du système Buderus composé du Logamax plus 172i.2 / 182i.2 / 192i.2 en combinaison avec le panneau de commande intégré Logamatic. La classification peut varier en fonction des composants et de la puissance.



L'équipe Techlink sera présente en nombre, vous aussi ?

Pour la troisième année consécutive, Techlink rendra hommage aux entreprises membres qui prennent les devants et ont intégré l'entrepreneuriat durable dans leur ADN ! Que vous soyez installateur, grossiste ou fabricant/importateur, en tant que membre de Techlink, vous êtes les bienvenus le 31 mai 2024 à la Grande Abbaye de la Ramée à Jodoigne. L'événement parfait pour faire du networking avec tous les membres de notre Écosystème des installations multifonctionnelles.

Techlink et ses membres ont un rôle de premier plan à jouer dans la sensibilisation des consommateurs. Notre secteur dispose de technologies innovantes et cruciales pour atteindre les objectifs climatiques et inverser la tendance.

Au cours de cette soirée, vous aurez l'occasion de rencontrer vos collègues et d'échanger des idées, de nouer des liens professionnels précieux tout en réfléchissant ensemble aux succès de notre Écosystème.

Trois catégories

Ces récompenses donnent à nos membres l'opportunité de mettre en exergue leur contribution à des solutions innovantes et durables dans le contexte de la transition énergétique et d'avoir ainsi une chance de remporter un prix du secteur en reconnaissance de leurs efforts.

Nous avons établi trois catégories :

1 Rénovation durable (Comment et

avec quelles techniques ai-je réduit de manière drastique la consommation d'énergie d'un bâtiment existant lors d'une rénovation ?)

2 Nouvelle construction

(Comment ai-je conseillé et installé la solution la plus efficace sur le plan énergétique ou neutre sur le plan climatique pour un projet de nouvelle construction ?)

3 Gestion durable

(Comment votre entreprise conjugue-t-elle la « durabilité » dans sa gestion quotidienne ?)

Au programme

- **18h00** : cocktail de bienvenue
- **19h00** : remise des Techlink Awards
- **19h45** : networking et apéritif
- **21h00** : dîner
- **23h30** : DJ-set
- **03h00** : Fin

Un lieu unique

Nous mettrons tout en œuvre pour faire passer une soirée inoubliable dans le cadre enchanteur de cette ab-

baye cistercienne du XIII^e siècle classée monument historique ! Le lieu est en soi impressionnant, complètement entouré de verdure (à moins d'une heure de Bruxelles) et respire la tranquillité et la classe.

En pratique

- **Date** : vendredi 31 mai 2024
- **Lieu** :
Rue de l'Abbaye 19
1370 Jodoigne
- **Nuitée** :
Sur le site, entièrement loué pour l'événement, des chambres sont également disponibles à partir de 15h00 : 175 € (hors TVA) pour une chambre double, petit-déjeuner compris. Le site dispose également d'un vaste parking gratuit.
- **D'autres questions ?**
Notre équipe MarCom est en permanence à votre disposition via events@techlink.be



SAVE THE DATE!

TECHLINK AWARDS NIGHT

La Grande Abbaye de la Ramée, Jodoigne

31.05.2024



www.techlinkawardsnight.be

MERCI À NOS SPONSORS



legrand

:hager



Embuild



PIPELIFE
always part of your life



niko



Life is On
Schneider
Electric

wilo

HELIA

PRIMAGAZ





MODÈLE MURAL
HIGH-WALL



COMMANDE AVEC
PROGRAMMATION
HEBDOMADAIRE



MODÈLE GAINÉ



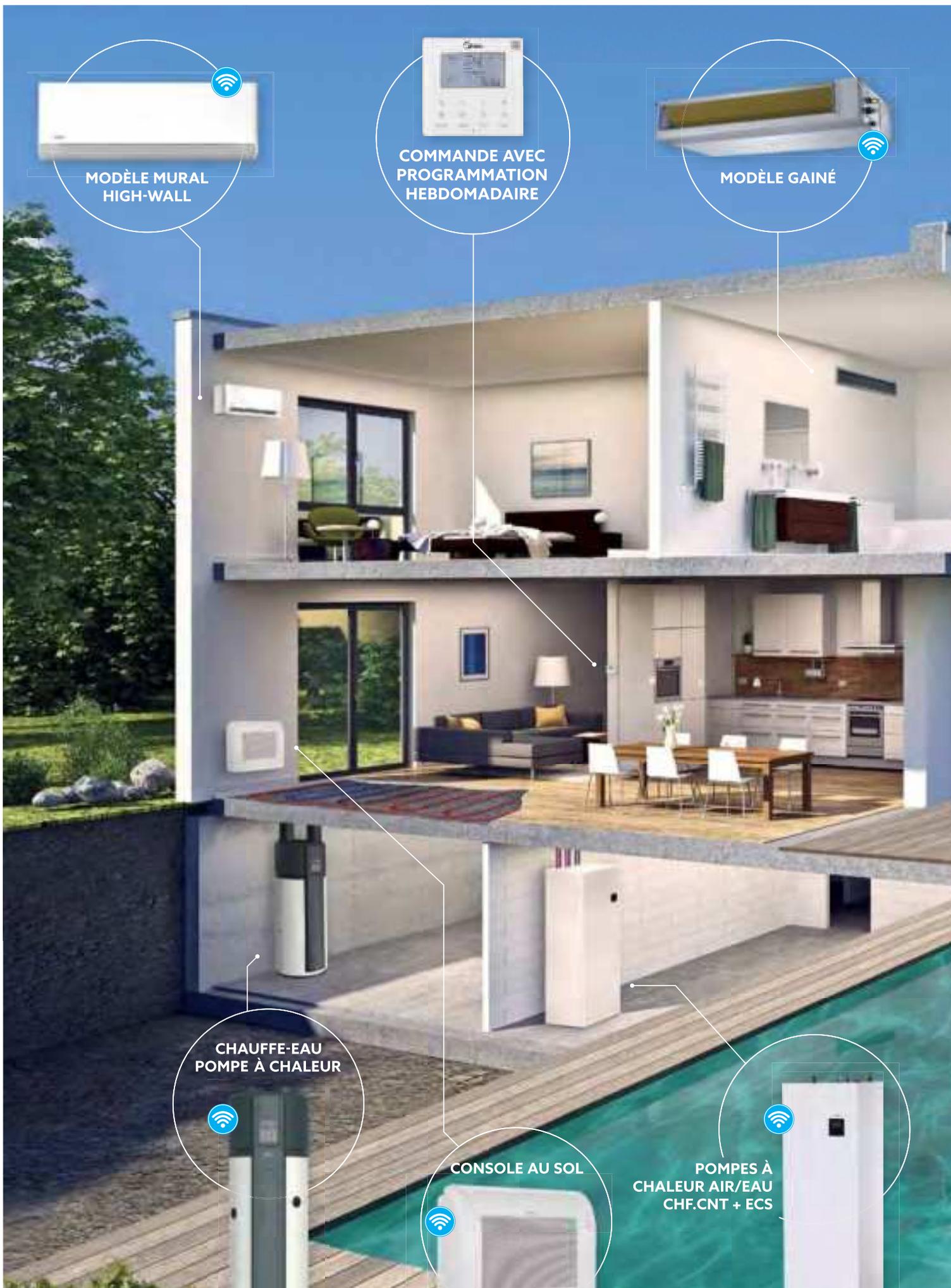
CHAUFFE-EAU
POMPE À CHALEUR



CONSOLE AU SOL



POMPES À
CHALEUR AIR/EAU
CHF.CNT + ECS





UNITÉ EXTÉRIEURE
MONO/MULTI

Tout pour le confort dans votre maison

CLIMATISATION ET POMPES À CHALEUR



POMPES À CHALEUR
POUR PISCINES



Midea[®]

by **CLIMACON**

Confiseriestraat 1 - 9160 Lokeren
T +32 9 337 87 77 - info@climacon.be
www.climacon.be

Roadshow : les pompes à chaleur, un atout dans les rénovations

Du 1^{er} février au 28 mars 2024, et en collaboration avec Buildwise, Techlink a rendu visite aux installateurs de chauffage dans leurs régions respectives afin de leur fournir des informations sur l'installation de pompes à chaleur en rénovation. Car l'installateur doit prendre en compte plusieurs étapes importantes.

Au total,
412
participants
ont assisté aux
roadshows dans
5 lieux en Flandre
et 4 lieux
en Wallonie !

Motif

L'évolution de la technologie des pompes à chaleur permet de chauffer à des températures plus élevées. Il n'en reste pas moins que les pompes à chaleur fonctionnent beaucoup plus efficacement à des températures de

départ plus basses, ce qui signifie qu'il reste logique de tendre vers une température de départ plus faible.

Lors des Techlink roadshows de 2022 (voir édition 02/2023 de Heat+ : pp. 18-20), nos intervenants avaient précisé qu'à court terme les appareils de chauffage classiques devront être remplacés par des systèmes plus durables. De ce point de vue, les installateurs professionnels devraient systématiquement envisager un système hybride dans les projets de rénovation. Mais l'installation d'une pompe à chaleur dans le cadre d'une rénovation n'est pas toujours simple.





Affluence importante en Flandre orientale.

Les étapes principales d'une rénovation réussie

- Idéal = rénovation énergétique complète
- Performance actuelle et future de l'enveloppe du bâtiment
- Faisabilité d'un chauffage par le sol
- État des systèmes actuels: chauffage & installation électrique
- Calcul de la charge de chauffage
- Choix du concept : PAC seule ou hybride
- Choix et/ou adaptation du système de sortie
- Choix de la PAC

Roadshow : Les PAC en rénovation

Le 19 mars, Heat+ rendait une petite visite à la section Flandre orientale d'Embuild, à Zwijnaarde, où les orateurs ont examiné en détail les besoins en chauffage d'un bâtiment, les manières d'intégrer les pompes à chaleur dans les installations existantes et leurs avantages.

Les PAC jouent un rôle crucial dans la transition énergétique parce qu'elles accroissent l'efficacité des systèmes de chauffage tout en réduisant notre empreinte carbone! Dans le cadre d'un projet de rénovation, il sera de plus en plus fréquent de remplacer (ou de compléter) une chaudière existante par une PAC. Pour maximiser les performances d'une PAC en rénovation, quelques points sont à prendre en compte.

POINTS D'ATTENTION

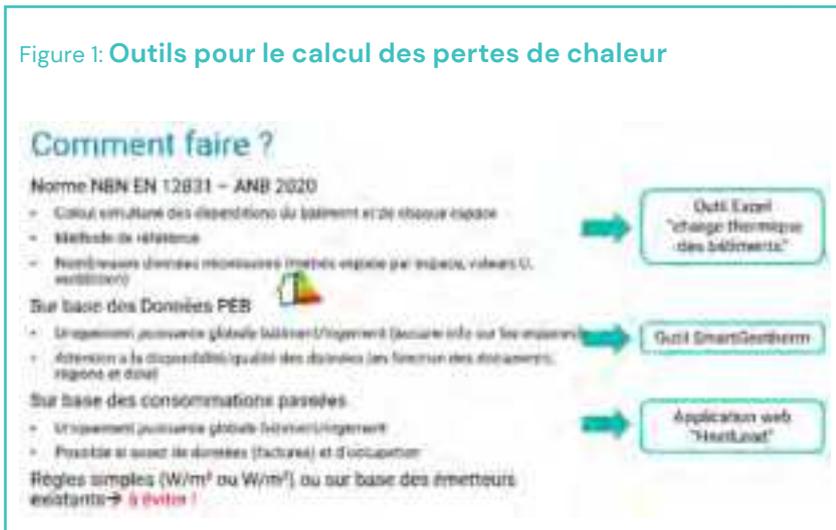
L'efficacité d'une PAC n'est cependant pas constante. Elle dépend en effet de l'écart de température entre la source froide (p.ex. l'air extérieur

dans le cas d'une PAC air-eau) et la source chaude, c'est-à-dire le circuit de chauffage central. Il en va différemment des chaudières, dont le rendement reste relativement constant. L'efficacité d'une PAC sera toujours meilleure dans un régime de température le plus bas possible.

Le principal défi, à l'installation d'une PAC en rénovation, réside plutôt dans le système de sortie de chaleur. Car les radiateurs existants ont été conçus pour un régime de température plus élevé (p.ex. 80/60°C), ce qui était facilement réalisable avec la chaudière d'origine. Pour maximiser les performances d'une PAC, il est possible de faire fonctionner ces radiateurs sur un régime plus bas, mais ils ne pourront alors fournir qu'une capacité thermique beaucoup plus faible.

Les intervenants ont accordé suffisamment d'attention au cadre plus large dans lequel une PAC doit fonctionner. Il faut examiner l'approvisionnement en électricité, ➔

Figure 1: Outils pour le calcul des pertes de chaleur



l'enveloppe du bâtiment, etc. et à la manière dont ces éléments entrent en ligne de compte dans le choix de la PAC. En outre, ces examens permettent au système de sortie de chaleur existant de fonctionner à des températures plus basses, ce qui ouvre des perspectives pour la PAC.

CONSEIL! Gardez à l'esprit qu'une bonne isolation du bâtiment est essentielle pour obtenir un rendement élevé de la PAC. Si la maison n'est pas suffisamment isolée, elle perd une trop grande quantité de chaleur et la PAC ne peut pas fonctionner de manière optimale.

La présence d'un chauffage par le sol est un autre facteur important quand on place une PAC. Chauffer le logement avec un chauffage par le sol et/ou des ventilo-convecteurs ? Dans ce cas, votre client sera de toute façon confortable. Le raccordement d'une PAC à des radiateurs ordinaires est possible mais déconseillé.

CONSEIL! Il n'est pas toujours nécessaire de remplacer les anciens éléments de chauffage par un chauffage par le sol, mais il faut calculer correctement les besoins et les pertes de chaleur de chaque pièce. C'est à cette condition qu'il est possible de choisir la puissance adéquate de la PAC.

Les PAC sont tout à fait envisageables en rénovation, à condition de veiller à calculer correctement les pertes de chaleur (lire : ne pas appliquer une règle empirique, voir figure 1) et de bien vérifier que la puissance électrique est suffisante. Charge de chauffage = perte de chaleur (murs + ventilation + fuites) et puissance de chauffage éventuelle. Et ce, à deux niveaux :

- 1 Bâtiment/maison => Dimensionnement de la PAC
- 2 Par pièce => Dimensionnement du système de sortie (radiateurs, convecteurs, chauffage par le sol)

Ce calcul est un préalable au dimensionnement d'une source de chaleur (chaudière, pompe à chaleur ou autre source) ou d'un système de sortie (radiateurs, chauffage par le sol, etc.). Il existe plusieurs méthodes possibles pour calculer cette charge de chauffage, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients (voir figure 1)

Utiliser la puissance des radiateurs existants pour estimer les pertes de chaleur ? Mauvaise idée ! En cas de rénovation d'un système existant, il est déconseillé d'utiliser la puissance des radiateurs existants pour déterminer les pertes de chaleur. En effet, il est très probable que le radiateur a été surdimensionné. Un calcul des déperditions calorifiques correctement effectué vise simplement

Page thématique sur les pompes à chaleur en rénovation

Buildwise a rassemblé dans une page de synthèse destinée aux professionnels de la construction et de l'installation tous les points d'attention principaux pour réussir l'installation d'une PAC en rénovation. Cette page permet non seulement aux installateurs de conseiller leurs clients de manière très ciblée, mais aussi de trouver tout ce qui peut faciliter leur travail.

Six brèves vidéos clarifient les questions les plus cruciales :

- 1 Installer une PAC en rénovation, est-ce possible ?
- 2 Quelles sont les technologies de PAC existantes et les dernières évolutions ?
- 3 Calculer les besoins en chaleur – une étape incontournable !
- 4 Les radiateurs existants peuvent-ils être réutilisés avec une PAC ?
- 5 La PAC peut-elle également produire de l'eau chaude sanitaire ?
- 6 Comment nettoyer et adapter l'installation existante pour protéger la PAC



<https://www.buildwise.be/fr/metiers/chauffage-ventilation-et-climatization/chauffage/pompes-a-chaleur-en-renovation/>

Invented for life



Chauffer et refroidir efficacement avec la pompe à chaleur air-eau monobloc Compress 2000 AWF.

Avec la Compress 2000 AWF, Bosch lance sa première pompe à chaleur monobloc complète. Tous les composants sont contenus dans l'unité extérieure. Elle est donc idéale pour une installation dans les maisons unifamiliales et les appartements. La Compress 2000 AWF a une efficacité énergétique allant jusqu'à A+++ et est extrêmement silencieuse grâce à ses 3 modes sonores.

Découvrez la Compress 2000 AWF sur www.bosch-homecomfort.be



PowerHeat

Grâce à cette application, vous pouvez estimer rapidement la puissance d'un radiateur existant à différents régimes de température. Les résultats se fondent sur les valeurs de puissance figurant dans les fiches techniques des anciens et des nouveaux radiateurs. Les radiateurs ayant une géométrie similaire fournissent une puissance similaire. Toutefois, il peut y avoir un certain degré de variation dans la puissance dégagée d'une marque à l'autre : elle est faible pour certains modèles et élevée pour d'autres. Cette application sous-estimera légèrement la puissance de certains modèles pour éviter une situation d'inconfort thermique. Si la fiche technique du radiateur est disponible, elle donnera des résultats plus précis.



à vérifier si le radiateur existant a une capacité suffisante, éventuellement à une température inférieure à la température initiale.

Mais comment être sûr que la puissance de ces radiateurs existants restera suffisante si l'on abaisse la température ? Vous devez faire une estimation de leur puissance au nouveau régime de température, mais souvent la documentation technique n'est plus disponible et cette information est tout simplement introuvable. Buildwise propose donc l'application gratuite PowerHeat.

STOCKAGE VIA UN RÉSERVOIR TAMPON

Dans une installation hybride, un réservoir tampon est presque toujours inévitable :



Quelques images d'ambiance



- **Durée de fonctionnement minimale de la PAC ;**
 - Éviter le fonctionnement ON/OFF du compresseur en prolongeant légèrement les durées de fonctionnement ;
 - Règle empirique :
 - Durée de fonctionnement minimale 10 minutes ;
 - Max. 3 démarrages/arrêts par heure de fonctionnement du compresseur
- Prolonger les temps d'arrêt pour obtenir une réduction suffisante de la pression dans la section froide de la pompe à chaleur ;
- Contenu énergétique de la fonction de dégivrage de la pompe à chaleur ;
- Teneur en eau minimale de l'installation.

Avantages supplémentaires :

- Gestion des débits, reprise de la fonction d'une bouteille d'équilibre ;
- Réservoir tampon largement dimensionné, stockant la chaleur résiduelle en cas d'excédent de production, par exemple, de la chaudière à biomasse, des capteurs solaires ou d'autres sources.

Il est possible de réaliser des montages en série sous forme de raccordement parallèle. Les fabricants dé-

conseillent un ballon tampon en série, pour les raisons suivantes :

- Le réglage correct de la soupape de pression différentielle (soupape de décharge) s'avère difficile ;
- En outre, la pompe de circulation doit avoir une vitesse minimale (augmentation de la pression).

Feedback des participants

La question « Qu'avez-vous appris le plus lors de cette séance d'information ? » a suscité de nombreuses réponses lorsque les enquêtes de satisfaction ont été complétées. Aperçu des réactions :

- Les PAC devraient être davantage mises en avant comme solution. Même en rénovation !
- Les nombreux paramètres à prendre en compte lors du dimensionnement.
- Les outils faciles pour calculer les radiateurs à basse température. La législation électrique sur la pompe à chaleur.
- La combinaison d'une PAC et d'une rénovation nécessite de prêter attention à l'isolation et aux raccordements.
- Un professionnel du HVAC ne peut pas faire de l'électricité sans formation, et inversement. Les deux disciplines doivent donc collaborer !

Gagnez des tickets duo aux jeux olympiques
pour le match des **Belgian Cats** contre les États-Unis du 01/8/2024!

Accessoires



- ✓ Composez votre propre plénum
- ✓ Système modulaire

Airflex



- ✓ Antistatique & Antibactériens & Antifongiques
- ✓ Ø 63, 75 & 90 mm

Momentanément en RAL



Scannez le code QR pour enregistrer votre participation:



Promotion offerte par Egeda nv.



DÉCOUVREZ TOUTES
NOS SOLUTIONS DE VENTILATION

www.egeda.be/fr/marques/#ventilatie

egeda

CONSTRUIRE
EN TOUTE
SÉCURITÉ

✓
safety
my priority

Engagez-vous et
signez la charte
safetymypriority.be



Embuild

THE BELGIAN CONSTRUCTION
ASSOCIATION



Image du reportage de Kanaal Z qui a mis en avant les défis et les opportunités liés à la rénovation et aux énergies renouvelables.

Le rôle des pompes à chaleur hybrides dans les ambitions climatiques

Diminuer les émissions de CO₂ des logements tout en maîtrisant leurs coûts énergétiques. Il n'existe pas encore, malheureusement, de solution universelle à ce dilemme. Il n'en reste pas moins urgent de rénover le patrimoine immobilier belge car de nombreux gains restent à réaliser de ce côté. Mais l'écologisation est un processus lent, notamment parce que le secteur de la construction et de l'installation est particulièrement touché par la hausse des taux d'intérêt et des prix des matériaux. Les pompes à chaleur hybrides peuvent-elles constituer une solution? Rencontre avec Techlink, Climafed, Fluvius, UGent, Bouwunie et Remeha pour discuter des défis et des opportunités.

Les défis de la rénovation

Le professeur **JOHAN ALBRECHT** de l'Université de Gand souligne la stagnation du taux de rénovation malgré les politiques d'incitation : « Nous parlons de rénovation avec beaucoup d'enthousiasme depuis 15 ans. Nous avons également mis en place de nombreuses mesures à cet effet : subventions à la rénovation, avantages fiscaux, etc. Mais le taux de rénovation reste plat, c'est à peine s'il bouge. Cela traduit les obstacles auxquels se heurtent les propriétaires, qui empêchent l'accélération nécessaire des rénovations. Dans la pratique, nous constatons que le parc immobilier de notre pays est très hétérogène. En d'autres termes, il

faut réfléchir à une rénovation totale, ce qui entraîne une facture importante pour atteindre le niveau énergétique optimal. Ensuite, il faut bien sûr examiner les alternatives possibles et il est préférable d'envisager les techniques disponibles pour chaque type d'habitation. Les solutions d'ordre général n'existent donc pas encore, je pense qu'il faut passer par l'électrification, les réseaux de chaleur, les molécules vertes, les pompes à chaleur hybrides ».

Nous sommes à la veille d'une période cruciale où nous devons prendre des décisions importantes pour les 10, 15 ou 20 prochaines années afin de tra-

verser la phase de transition qui, vers 2050 ou 2060, vise une décarbonation complète. Cette question demeure ouverte, c'est une sorte de boule de cristal et personne n'a aujourd'hui de réponse certaine. Nous devons donc emprunter plusieurs voies pour atteindre les objectifs de 2050. Il est clair que ce chemin sera sinueux, nous en sommes convaincus. De ce point de vue, la pompe à chaleur hybride est un parfait exemple de la façon dont nous pouvons passer de manière flexible d'une forme d'énergie à une autre, en fonction de ce qui est disponible.

VINCENT VANCAEYZEELE, Technology & Innovation Manager chez Techlink,

souligne l'importance de l'homme de métier dans le processus de rénovation : « Le premier point de contact est l'installateur, qui doit devenir plus compétent au niveau des applications des pompes à chaleur en rénovation. Il est essentiel de fournir des informations correctes et de former correctement les installateurs. Nous sommes à un stade où de nombreuses personnes ne connaissent pas encore toutes les solutions intermédiaires disponibles à côté des techniques traditionnelles. Le véritable défi pour le secteur est donc de sensibiliser et d'informer à la fois les consommateurs et les installateurs. La pompe à chaleur hybride constitue effectivement une première étape prometteuse pour relever les défis énergétiques. Ce processus prendra toutefois plus de temps qu'une solution traditionnelle, car les installateurs doivent préparer la rénovation de manière plus détaillée pour répondre aux exigences d'efficacité et fournir un chauffage à basse température. Là réside la force des pompes à chaleur hybrides : elles permettent de passer à une température de fonctionnement plus élevée à tout moment si nécessaire ».

Le rôle des pompes à chaleur hybride

Cette technique offre une solution de

transition pragmatique grâce à laquelle les propriétaires contribuent aux objectifs environnementaux sans modifications majeures ou coûts initiaux élevés. **YVES VANPOUCKE**, de Climafed, précise : « L'avantage de la pompe à chaleur hybride, c'est que vous pouvez l'installer à côté de la chaudière existante et bénéficier ainsi des deux mondes. Cette approche offre aux propriétaires qui ont récemment investi dans des systèmes traditionnels la possibilité de participer à la transition énergétique. Cette évolution a d'ailleurs commencé. L'année dernière, environ 20 % du marché était constitué de sources renouvelables, tandis que 80 % dépendait encore de combustibles fossiles tels que le gaz naturel et le mazout. Cette tendance est positive, mais ce n'est encore que le début et nous devons accélérer nos efforts pour atteindre nos objectifs. Les pompes à chaleur hybrides sont l'une des solutions qui peuvent accélérer la transition, parce qu'elles peuvent être ajoutées même à des installations existantes pour obtenir une réduction immédiate des émissions de CO₂ et passer du gaz à l'électricité.

Considérations financières en matière de rénovations

L'achat d'un logement et sa rénovation complète, y compris l'adaptation des

systèmes de chauffage à des normes de température plus élevées, peuvent être décourageants en raison des coûts élevés, qui peuvent facilement atteindre 150 000 euros pour une maison moyenne. La possibilité d'étaler ces coûts dans le temps et de choisir des techniques qui contribuent rapidement à la réalisation des objectifs environnementaux rend le processus plus accessible et moins accablant. La pompe à chaleur hybride est donc une option intéressante pour de nombreux ménages.

Il subsiste cependant beaucoup d'incertitudes sur la rentabilité de ces systèmes, essentiellement en raison du rapport de prix actuel entre le gaz et l'électricité. En Belgique, ce rapport est beaucoup moins favorable que dans les pays voisins, ce qui pose un sérieux problème au niveau du temps de retour sur investissement. « Cette situation doit être examinée avec honnêteté et les autorités doivent envoyer un signal clair indiquant qu'elles s'attaqueront à cette question et que le rapport de prix s'améliorera dans les années à venir. Sans quoi l'incertitude des clients potentiels restera trop élevée », note **M. VINCENT VANCAEYZEELE**. Ces mesures seront nécessaires pour encourager les technologies respectueuses de l'environnement telles que la pompe à chaleur hybride.

En Belgique, le marché des pompes à chaleur hybrides se développe, mais leur acceptation est plus lente qu'espérée. Les autorités locales et les entreprises du secteur de l'énergie collaborent pour promouvoir les avantages de cette technique. Des projets de construction comme de rénovation montrent que les systèmes hybrides peuvent améliorer efficacement l'efficacité énergétique sans sacrifier le confort.

Avantages des systèmes hybrides

Les avantages des systèmes hybride sont considérables. Outre



« En fait, il faut examiner les meilleures techniques disponibles pour chaque segment du secteur immobilier et faire un choix parmi celles-ci ».
JOHAN ALBRECHT

une réduction immédiate de 35 % des émissions de CO₂ et une diminution de moitié de la facture de gaz, ces systèmes permettent de maintenir l'équilibre du réseau et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments sans sacrifier au confort. Les systèmes hybrides présentent également des avantages au niveau de la gestion du réseau électrique. **JEAN-PIERRE HOLLEVOET** de Fluvius précise : « Nous sommes confrontés au grand défi d'un investissement massif dans le réseau électrique, qui doit être capable de gérer non seulement la demande de chaleur, mais aussi la demande croissante de mobilité. La production d'énergie devient de plus en plus intermittente avec l'augmentation de l'énergie solaire et éolienne, ce qui entraîne d'importantes fluctuations dans la disponibilité de l'énergie. Les systèmes hybrides offrent la flexibilité nécessaire pour passer d'une forme d'énergie à une autre en fonction de l'offre, ce qui permet d'équilibrer l'offre et la demande. Ils constituent donc un élément essentiel d'un futur paysage

« Il est essentiel de fournir des informations correctes et de former correctement les installateurs ».

VINCENT
VANCAEYZEELE



énergétique durable, axé non seulement sur l'électrification, mais aussi sur l'utilisation de formes d'énergie multiples pour garantir la stabilité et la fiabilité ».

Nécessité d'une vision politique stable

Pour conclure, il est essentiel de mener des politiques claires et stables qui non seulement simplifient le choix des citoyens, mais qui élimine égale-

ment les incertitudes financières et pratiques qui constituent souvent un obstacle à l'heure actuelle. Des réglementations uniformes et des informations fiables seront essentielles pour garantir la pleine participation de tous les citoyens à la poursuite d'un avenir neutre en CO₂. La transition énergétique doit être plus rapide, moins coûteuse et plus efficace, et tout le monde, du gouvernement au citoyen, doit y gagner.

APPEL À PROJETS

Techlink met volontiers ses membres à l'honneur, comme le montre une fois encore ce numéro de Heat+.

Votre entreprise a récemment mené à bien un projet intéressant ? Prenez contact avec notre rédacteur Dirk De Wolf (dirk.dewolf@techlink.be); c'est sans engagement.

Ce projet vous permettra de placer votre entreprise sous le feu de l'actualité, mais à partir d'une autre perspective.



Techniques de supportage. Pour la construction modulaire et simple d'installations sûres.



Techn. supportage

Les exigences techniques imposées à l'ingénierie des services de construction et donc aux systèmes de fixation augmentent. Les systèmes de supportage fischer fournissent des éléments de montage et de fixation sûrs et économiques pour diverses applications de l'ingénierie du bâtiment. Les solutions

de fixation en acier électrozingué, galvanisé à chaud et en acier inoxydable conviennent aux systèmes de conduits légers, moyens et lourds. La gamme comprend des systèmes de rails de montage, des colliers de serrage, des points fixes, des éléments coulissants, des fixations pour ventilation,

des fixations pour éléments de construction en acier et une vaste gamme d'accessoires. Les certificats de conformité VdS, FM et UL ainsi que les contrôles de protection contre le feu et de protection acoustique garantissent une sécurité accrue.

Rendre votre chauffage central plus durable : comment s'y prendre ? (Partie 3)

Pour rendre le chauffage des bâtiments plus durable, le Plan flamand pour l'énergie et le climat (Vlaams Energie- en Klimaatplan) mise sur les réseaux de chaleur et les pompes à chaleur. Ces techniques nécessitent une approche différente de la conception et du réglage des systèmes. C'est pourquoi Techlink souhaite y consacrer son attention et laisser Eddy Janssen s'exprimer dans une série d'articles. Cette troisième contribution place l'accent sur la « température nominale pour la sélection du système de distribution de chaleur »

Dans les chaudières à condensation, une température de l'eau plus basse a un impact favorable sur l'efficacité et la puissance utile, mais cet impact est encore beaucoup plus prononcé dans le cas des pompes à chaleur (PAC). Ce choix nécessite un investissement plus important (par exemple, un chauffage par le sol) et, avec des radiateurs ou des convecteurs, il faut également plus d'espace. L'influence du débit sur le profil des températures est moins connue. Il s'agit pourtant d'un élément qui fait une différence, avec une dis-

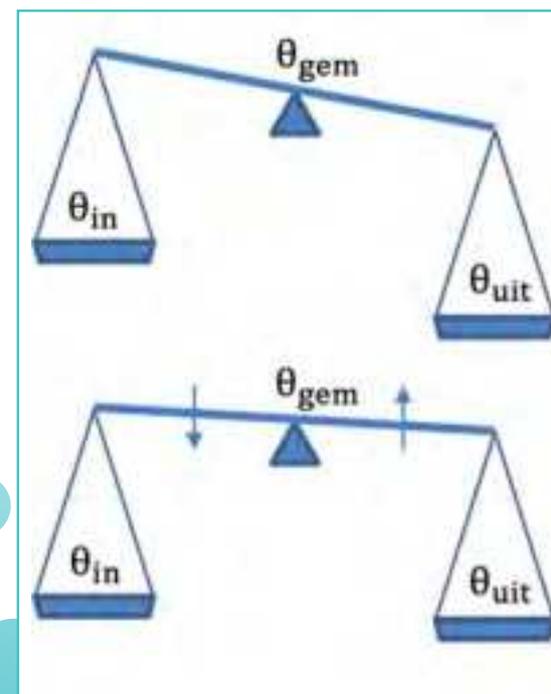
tinction importante entre les PAC et les chaudières à condensation.

DANS LES CHAUDIÈRES À CONDENSATION, la température des gaz de combustion est supérieure d'environ 10 °C à la température de retour, et même d'environ 5 °C seulement à charge partielle. Cette faible différence de température est due à la haute performance de l'échangeur de chaleur pour les gaz de combustion. En fonction du réglage du brûleur, la condensation commence à des températures de retour d'environ 50 °C, chaque degré en moins permettant de gagner en efficacité. Avec les chaudières à condensation, la température de retour est donc le principal déterminant du rendement. Nous verrons ici comment l'abaisser sans investissement important.

La première étape est d'obtenir une température glissante de l'eau. En effet, des températures de l'eau plus élevées ne sont nécessaires qu'en cas de gel sévère et pendant la phase de chauffe matinale. Le reste du temps, la chaudière peut fonctionner à une température plus basse et condenser, même à une température nominale élevée comme au régime 80/60. Une température glissante de l'eau n'est pas la même chose qu'un réglage en fonction des conditions météorologiques avec une sonde extérieure et une courbe de chauffe, car même avec un thermostat d'ambiance qui contrôle le brûleur, la température de l'eau fluctue en fonction des conditions météorologiques. Dans ce cas, le gain en termes de rendement est faible avec une température nominale plus basse et le régime 70/50 est un bon choix.

Même à des températures de l'eau plus élevées, une chaudière à condensation peut en effet réaliser des gains de rendement par rapport à une chaudière à haut rendement, d'une part grâce à l'échangeur de chaleur plus performant et à la température plus basse des gaz de combustion, et d'autre part grâce à la chambre de combustion fermée qui entraîne moins de pertes à l'arrêt. C'est pourquoi les chaudières à condensation peuvent également être utilisées de manière judicieuse avec des radiateurs et des convecteurs sélectionnés pour une température de l'eau plus élevée.

La deuxième étape porte sur le débit. À puissance constante, celui-ci est inversement proportionnel à la différence de température entre l'eau

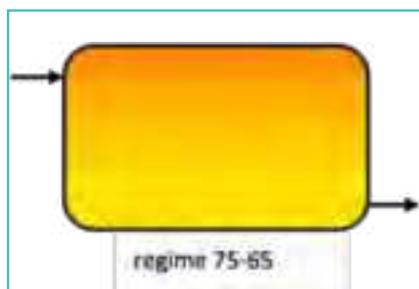
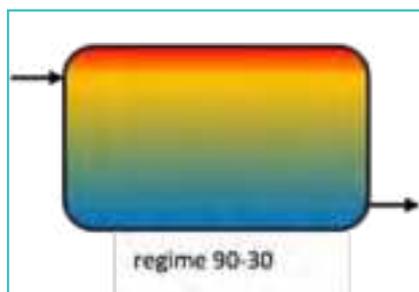


entrante et l'eau sortante ($\theta_{in} - \theta_{out}$). Un écart de température plus important (par exemple, un régime 80/60 au lieu de 75/65) avec une température moyenne de l'eau identique (70 °C dans cet exemple) donne à peu près la même puissance mais une température de retour plus basse (60 au lieu de 65 °C). De plus, au régime 80/60, le débit est deux fois moins important qu'avec le régime 75/65. Cela permet d'utiliser des conduites plus fines et des vannes de régulation plus petites, tout en réduisant la puissance de la pompe. Tout le monde y gagne !

Il existe évidemment des limitations au niveau des températures de retour. Par exemple, un régime 40-20 est physiquement impossible à une température ambiante de 22 °C car la chaleur ne circule que de la haute vers la basse température. Il faut également tenir compte du débit minimum imposé par le fabricant de la chaudière, en fonction de la contenance. Il ne faut pas non plus exagérer avec des débits extrêmement faibles, car la température d'entrée doit alors être excessivement élevée. La température de retour se

rapproche alors de la température de l'eau, ce qui entraîne une utilisation inefficace du radiateur. Ainsi, un régime 90-30 produira une puissance de 30 % inférieure à ce que l'on pourrait attendre d'une température moyenne de l'eau de 60 °C.

On peut en conclure qu'un régime 40/30/20 est judicieux pour la plupart des chaudières à condensation combinées avec un chauffage par le sol. Avec des radiateurs, un régime 70/50/20 est judicieux, mais il est préférable de se projeter dans l'avenir avec l'installation d'une PAC.



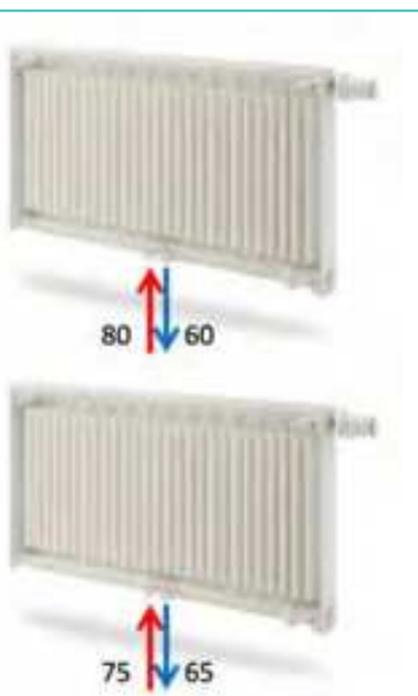
POUR LES PAC, COP s'améliore à mesure que les températures de la source et de sortie sont plus proches l'une de l'autre. Comme il est question du dimensionnement de corps de chauffe, nous nous concentrons sur la température de sortie, plus précisément sur la température de l'eau. Dans le cas des PAC, ce n'est pas la température de retour mais bien la température de départ qui détermine l'efficacité. En effet, la majeure partie de la chaleur rejetée au condenseur est émise à une température constante, à savoir la température de condensation du fluide frigorigène. Une température

de retour plus basse ne contribue donc pas beaucoup à augmenter le COP parce que la température de condensation doit de toute façon être plus élevée que la température de départ. Ce point a des implications importantes sur la température nominale de l'eau et donc sur le régime auquel le système d'émissions est sélectionné.

C'est pourquoi la Flandre impose une température nominale maximale de 45 °C pour les nouveaux bâtiments, y compris pour les radiateurs et les convecteurs. Cette obligation ne s'applique pas aux petites transformations et aux rénovations totales. Dans tous les cas, à cette condition de température, le système de sortie doit fournir une puissance suffisante, telle qu'indiquée dans le calcul de la perte de chaleur selon la norme NBN EN 12831-1 (2017). Cette mesure a un impact important sur la taille des radiateurs dans la mesure où, par rapport au régime 70/50/20, le radiateur doit être 2,5 fois plus grand qu'au régime 45/35/20, et même 4,5 fois plus grand qu'au régime 35/30/20.

Une température de départ de 35 °C est largement inférieure au maximum de 45 °C imposé par la loi. Elle n'en est pas moins souhaitable pour obtenir un bon COP. Elle permet une augmentation du COP d'environ 0,5 point de pourcentage, par exemple de 4,5 à 5, ce qui se traduit par une économie d'énergie de 10 %.

La température de retour de 30 °C n'est pas beaucoup plus faible que la température de départ, mais une température de retour plus faible n'est pas souhaitable pour des raisons de dégagement thermique. En ce qui concerne les radiateurs, un radiateur au régime 35/25/20 devrait être environ 48 % plus grand qu'au régime 35/30/20. En cas de chauffage par le sol, la distance de raccordement doit être plus petite, ce qui se traduit par des conduites plus longues. Supposons une distance de raccordement de 10 cm, ce qui



➤ donne une longueur de tuyau de 10 m par m². On ne dépasse généralement pas les 120 m de longueur car un tuyau plus long entraîne une perte de pression trop importante et un tuyau plus court nécessite davantage de circuits parallèles et donc un collecteur plus large. On peut opter pour une longueur de tuyau légèrement plus courte, le coût supplémentaire se limitant à quelques dérivations supplémentaires sur le collecteur. Cette solution peut permettre une économie sur la puissance de la pompe, mais elle est particulièrement pertinente pour les tuyaux minces utilisés dans des systèmes où les hauteurs sont très limitées.

Le faible écart de température au régime 35/30/20, qui n'est que de 5 °C, nécessite un débit plus important, des tuyaux plus épais et une puissance de pompage plus élevée. Mais si le dimensionnement est correct, cela est plus que compensé par le meilleur COP des PAC.

Ce faible régime 35/30/20 nécessite un investissement plus important et parfois de l'espace supplémentaire, mais les mesures d'isolation réduisent la puissance nécessaire et rendent le chauffage à basse température également possible avec des radiateurs ou des convecteurs. Quand on opte pour un circuit unique à haute température (combinaison de radiateurs et de chauffage par le sol à différents régimes), comme c'est souvent le cas avec les chaudières, toute la chaleur doit être produite à la température la plus élevée, ce qui est préjudiciable au COP. Le fait de concevoir tous les corps de chauffe à la même température d'eau présente également l'avantage d'éviter les circuits mixtes.

À retenir !

- Dans les installations individuelles, il n'y a plus de raison de choisir une chaudière à haut rendement. Pour les chaudières individuelles dans les immeubles à appartements, la

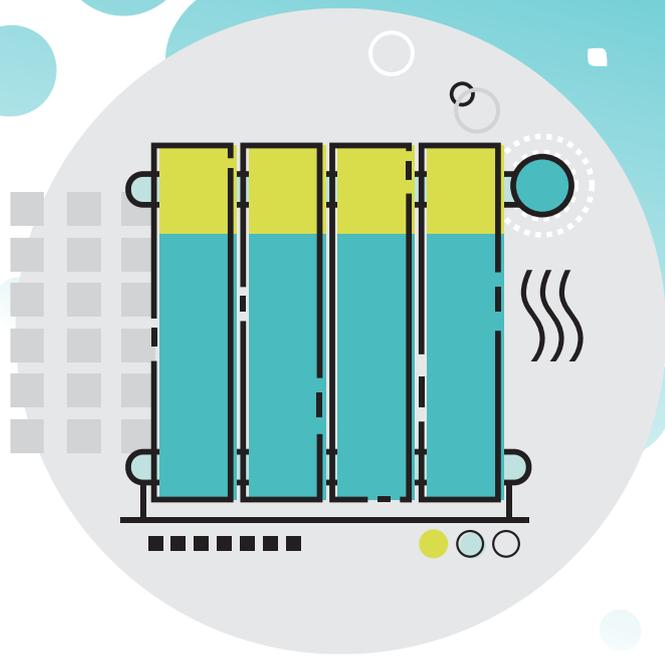
cheminée collective était souvent le facteur qui empêchait de passer aux chaudières à condensation. La meilleure façon de surmonter cet obstacle est d'opter pour une pompe à chaleur - si possible.

- Si l'on ne souhaite pas installer de pompe à chaleur, la chaudière à condensation est le deuxième choix. Malheureusement, la décision d'investir dans une nouvelle chaudière aujourd'hui résulte, d'une part, d'une politique qui tarde à transférer les droits d'accises de l'électricité vers les combustibles fossiles, et, d'autre part, du fait que les particuliers ne sont pas préparés et ne se décident pas rapidement lorsqu'une panne imprévue survient.
- Étant donné que le rendement des chaudières à condensation est principalement déterminé par la température de retour, il est fortement recommandé d'avoir une température glissante de l'eau. Lorsque la température de la chaudière est constante, la perte d'énergie est importante et des économies considérables peuvent être réalisées !
- Pour les chaudières à faible contenance, prévoir les lignes d'équilibre est un mal nécessaire. Pour minimiser l'impact sur le rendement dans ce cas de figure, une tempé-

rature glissante d'eau de chaudière est une exigence absolue.

- Une température nominale faible au bénéfice des PAC (régime 35/30/20) entraîne des corps de chauffe plus importants, ce qui a un impact sur l'investissement et l'espace occupé. Elle est réalisable à condition que le logement soit bien isolé, c'est-à-dire dans les nouvelles constructions ou après une rénovation énergétique majeure.
- Une telle température nominale faible devrait également être envisagée dans les projets où l'obligation relative à la température nominale maximale de 45 °C ne s'applique pas. Mieux encore, on peut viser le régime 35/30/20 en prévision de l'installation future d'une pompe à chaleur. Le dimensionnement des corps de chauffe est étroitement lié au niveau d'isolation et cette prise de conscience est importante pour ne pas avoir à refaire ultérieurement les investissements réalisés. Dans un deuxième temps, il faudra veiller à la sélection des diamètres des tuyaux et des vannes de régulation.

AUTEUR: ing. Eddy Janssen, ancien professeur et président du groupe sectoriel énergie de l'Université d'Anvers



Thermostats programmables

NEW



RAM811 top3



RAM812 top3

RAM812 top3 16A



RAM813 top3 set 1

Récepteur



RAM813 top3 set A



Plus d'infos

- ✓ Commande intuitive sur le thermostat ou via l'app (Bluetooth)
- ✓ Écran clair avec des icônes facilement identifiables
- ✓ Entrée externe pour sonde de température, détecteur de présence, etc.
- ✓ 3 programmes pré-réglés et modifiables au choix
- ✓ Versions secteur, à piles ou sans fil

Le rôle indispensable des outils Buildwise Calc&Go et RevTool

Au cœur du secteur dynamique du HVAC, un défi : maintenir la rentabilité des projets dans un contexte de fluctuation des prix et de marges serrées. Les ingénieurs HVAC sont familiers de cette lutte où il faut jongler avec les calculs des coûts et l'établissement des prix. C'est en pensant à eux que Buildwise a développé deux outils puissants : Calc&Go et RevTool. Ils ne sont en aucun cas un luxe, mais une partie essentielle de la boîte à outils de tout professionnel HVAC qui veut à la fois la rentabilité et la tranquillité d'esprit.

Calc&Go : le guide financier des installateurs HVAC

Pour l'installateur HVAC à la recherche d'une base financière solide, Calc&Go est la calculatrice numérique qui répond aux questions déterminantes pour la rentabilité de son activité. Via une interface interactive dans MS Excel, Calc&Go aide les installateurs à comprendre ce que valent réellement leurs services, depuis le taux horaire jusqu'aux coûts des matériaux en passant par les marges envisageables en chaque matière. L'outil leur indique le cap à suivre concernant, d'une part, le bénéfice qu'ils souhaitent réaliser pour leur entre-

prise et/ou, d'autre part, le salaire net qu'ils aimeraient se verser.

Le nombre d'heures à facturer pour atteindre la marge bénéficiaire souhaitée n'est plus un mystère. Calc&Go offre une visibilité en temps réel des prestations par rapport à la facturation, ce qui permet d'éliminer les coûts de défaillance, qui constituent souvent une préoccupation majeure dans le secteur HVAC. Calc&Go va au-delà de la base en fournissant à l'entrepreneur des tableaux de suivi et des outils d'enregistrement qui affinent la correspondance entre les heures travaillées et les heures effectivement facturées.

RevTool : maîtriser les hausses de prix

Alors que Calc&Go se concentre sur les finances « intérieures » en quelque sorte, RevTool vous projette vers l'extérieur, dans le monde imprévisible des fluctuations économiques. Grâce à cet outil, les entreprises HVAC sont en mesure de prévoir les augmentations de prix des matériaux et de la main-d'œuvre et d'y réagir de manière appropriée, ce qui est essentiel pour maintenir la rentabilité

RevTool est conçu intuitivement pour guider les entrepreneurs à travers les processus d'indexation et de révision des prix. Il suit les mises à jour mensuelles des indices pertinents et permet d'évaluer l'impact de ces changements sur les budgets des projets en quatre étapes claires. Le résultat est une communication transparente et raisonnée aux clients sur les ajustements de prix.

Des outils orientés vers la pratique

La véritable force de ces deux outils réside dans leur applicabilité pratique. Les installateurs HVAC trouvent dans Calc&Go un partenaire qui clarifie leurs objectifs financiers, tandis que RevTool agit comme un bouclier contre les aléas du marché. L'utilisation de ces outils ne nécessite pas de connaissances comptables poussées : ils sont conçus par des professionnels pour des professionnels, en prise directe avec la réalité du terrain.

Soutien et formation professionnels

Buildwise comprend que le passage à de nouveaux systèmes puisse soulever des questions. C'est pourquoi elle offre l'accès à des experts prêts à guider les installateurs HVAC sur la façon d'utiliser Calc&Go et RevTool. La formation et l'assistance sont disponibles par e-mail ou par téléphone, ce qui fait de ces outils non seulement des instruments, mais aussi une extension de l'équipe.

Conclusion

Le secteur HVAC est en constante évolution et exige des professionnels qu'ils soient non seulement compétents sur le plan technique, mais également agiles sur le plan financier. Avec Calc&Go et RevTool de Buildwise, les installateurs HVAC disposent des outils pour faire face avec confiance aux défis financiers et mener leur entreprise vers une réussite durable.

AUTEUR: Mike Bogaerts du département gestion de la qualité de Buildwise.



Empower your world

Plus rapide, plus simple, plus durable : avec l'univers CVC connecté de Testo.



www.testo.com



Honeywell Home

EVOHOME SYSTEM BUILDER

Sélectionner rapidement et facilement la commande de zone idéale



Pour plus d'informations, visitez
evohome.resideo.com

FROM
resideo

Belle participation au groupe de travail HVAC-S Bruxelles Brabant flamand

Techlink dispose de plusieurs groupes de travail actifs qui ont les mêmes objectifs que les Comités sectoriels, mais dont le thème est plutôt transversal et couvre donc plusieurs sous-segments voire l'ensemble du secteur des installations. Au niveau des provinces, il y a aussi des réunions, par exemple celle du Groupe de Travail HVAC-S chez Techlink Bruxelles Brabant flamand. Nous sommes allés y faire un tour le lundi 22 avril et c'est avec satisfaction que nous avons constaté qu'il y avait un réel échange de connaissances entre les installateurs présents.



Devenez maître de vos marges

MIKE BOGAERTS du service clientèle de Buildwise est venu présenter Calc&Go à la quarantaine d'installateurs présents. Cet outil de calcul financier est destiné aux indépendants et leur permet de calculer facilement tous les chiffres importants de leur entreprise. Calc&Go répond à des questions telles que :

- Combien coûte 1 heure de travail et quel est le tarif de vente ?
- Quelle marge bénéficiaire dois-je prendre sur, entre autres, mes matériaux ?
- À combien se montent mes charges indirectes et comment je les récupère ?
- Où y a-t-il de l'argent perdu ?

Dans le même temps, l'orateur leur a tendu un miroir : qu'est-ce que cela implique d'être à votre propre compte ?

Un des participants a évoqué le salaire en régie. Il est surtout question de salaire en régie lorsqu'il n'est pas possible de faire une offre préalable et donc de calculer les coûts de manière détaillée. Ou en cas de travaux supplémentaires imprévus. Savez-vous combien vous devez facturer par heure pour être au-dessus de vos frais et garder quelque chose pour vous ? Mike Bogaerts a donné quelques conseils et peut venir sur demande pour calculer avec vous vos salaires en régie. Gratuitement, car ces frais sont inclus dans la cotisation annuelle de Buildwise.

CURIEUX ?

Découvrez vite cet outil en scannant le code QR.



Activités du groupe de travail

Techlink informe, guide, soutient, fait du lobbying... Mais saviez-vous que Techlink fait aussi du lien ? Entre autres grâce à notre fonctionnement unique dans les différentes provinces.

INFORMATION DEPUIS LA SOURCE : le groupe de travail examine les tendances et les évolutions dans le sec-

teur HVAC-S. En général, mais aussi plus spécifiquement pour la région de Bruxelles-Capitale et la province du Brabant flamand.

Les réunions comportent généralement un aspect technique. Il arrive que Kurt Van Campenhout, Sector Manager HVAC & Plumbing chez Techlink, ou un autre expert vienne éclairer ces réunions. Les idées qui émanent du groupe de travail constituent souvent la base d'initiatives ultérieures au sein des comités sectoriels.

NETWORKING : les collègues installateurs présents sont tous confrontés à des défis similaires et peuvent s'adresser les uns aux autres pour poser leurs questions techniques spécifiques aux installateurs ! En outre, le réseau permet également des collaborations intéressantes.

DIRK ARTOIS, administrateur et initiateur, a géré la réunion : « Notre groupe de travail présente de nombreux avantages : vous pouvez y consulter des confrères de la même région, vous nouez des contacts informels importants, etc. C'est vraiment agréable d'aider ses confrères et d'être aidé par eux. Il en résulte parfois des excursions intéressantes ».

Participer à nos groupes de travail (provinciaux) ?

Contactez votre Account Manager **DIRK BAETENS** à l'adresse consult@techlink.be.



AUTOMATISATION DES BÂTIMENTS: LA CLÉ POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

Confort des utilisateurs, efficacité et sécurité : trois aspects essentiels auxquels les bâtiments modernes doivent répondre. L'automatisation des bâtiments est donc devenue indispensable. Cette technologie permet de contrôler, d'ajuster et de surveiller toutes les fonctions d'un bâtiment. Facile, n'est-ce pas ? Les progrès de la numérisation et de l'innovation, mais aussi les directives politiques, telles que les rapports ESG obligatoires, augmentent la demande de solutions intelligentes dans le secteur du bâtiment.

Avec une gamme étendue de solutions et de services, WAGO est un partenaire fiable pour la planification, la mise en œuvre et le suivi de votre projet.

Qu'est-ce qui rend WAGO unique ?

■ **Expertise** : grâce à nos nombreuses années d'expérience, nous

développons des solutions WAGO qui simplifient votre travail et rendent vos bâtiments plus transparents.

■ **Flexibilité** : WAGO offre des solutions personnalisées pour la planification et la mise en service des installations de bâtiments, des questions standardisées aux questions individuelles et spécifiques au projet.

■ **Un réseau solide** : avec le programme WAGO Solution Provider, WAGO réunit les clients spécifiques à un projet et les experts de la mise en œuvre.

Découvrez notre offre

■ **Contrôleurs de bâtiment** : solutions à faible programmation/pas de programmation ou contrôleurs programmables pour une variété de tâches de contrôle telles que l'éclairage, le chauffage, la ventilation et la climatisation, et plus encore.

■ **Systèmes WAGO I/O 750** : concepts matériels pour des solutions d'automatisation des bâtiments entièrement intégrées.

■ **Outils et logiciels** : pour une ingénierie et une mise en service efficaces, comme notre WAGO Solutions Builder.

■ **Commutateurs** : une gamme complète pour un trafic de données fiable et sécurisé.

■ **Panneaux tactiles et écrans** : pour les tâches de contrôle et de visualisation exigeantes.

Découvrez tout sur notre site web !



Refroidir avec de la chaleur : la machine frigorifique à absorption

Dans les installations frigorifiques conventionnelles, un fluide frigorifique est évaporé sous basse pression (effet de refroidissement) et condensé sous haute pression (production de chaleur) au moyen d'un compresseur et d'un détendeur. Ces appareils consomment de très importantes quantités d'électricité. Les machines frigorifiques à absorption, par contre, fonctionnent avec de la chaleur (et seulement un tout petit peu d'électricité). Si cette chaleur est générée au moyen de panneaux solaires thermiques, les frais d'exploitation du refroidissement sont alors très faibles. Cette combinaison est idéale également parce que rayonnement solaire et refroidissement vont souvent de pair dans le temps.

Quand il est question de systèmes de réfrigération, on fait généralement référence à un système frigorifique à compression de vapeur. Un réfrigérant liquide s'évapore dans un évaporateur, opération qui permet d'extraire de la chaleur. Le fluide frigorifique est ensuite aspiré au moyen d'un compresseur mécanique et porté à la pression de condensation supérieure. La chaleur de la condensation est alors évacuée dans le condensateur, ce qui fait retrouver au fluide son état liquide. Ces systèmes consomment beaucoup d'électricité et des unités de refroidissement sont nécessaires pour dissiper la chaleur. Il existe cependant d'autres méthodes, telles que le refroidissement thermoélectrique, le refroidissement magnétique et le refroidissement par absorption, ce dernier étant le plus connu.

Le refroidissement par absorption

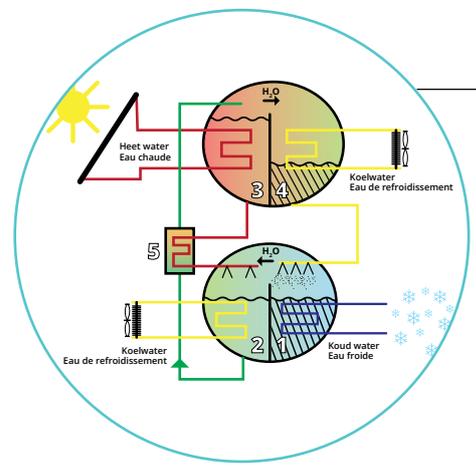
Le refroidissement par absorption est une solution adéquate pour quiconque a besoin de refroidissement d'une part et dispose d'énergie thermique d'autre part. L'utilisation de la chaleur (résiduelle) économise l'énergie primaire, ce qui diminue les coûts. Le refroidissement par absorption a une faible puis-

sance électrique. Il est applicable lorsque de la chaleur résiduelle est disponible et que les besoins en refroidissement ne varient que faiblement sur de longues périodes. Du point de vue de la source de chaleur, il est durable de recourir à une source telle que l'énergie solaire ou la chaleur résiduelle sous forme de vapeur ou d'eau chaude provenant de processus industriels ou de moteurs à combustion interne. Plus la température de la chaleur résiduelle est élevée, plus le refroidissement peut être efficace et plus le rendement d'une machine frigorifique à absorption est élevé.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Ici, pas besoin de compresseur. Tout repose sur la force d'attraction chimique entre le sel et l'eau.

Le fluide frigorifique est l'eau ordinaire. Celle-ci s'évapore (par pulvérisation sous vide) à basse température dans l'évaporateur [1], où se produit l'effet de refroidissement. Cette évaporation est favorisée par la force d'attraction d'une puissante solution sel/eau (bromure de lithium) dans l'absorbeur [2], qui se trouve en communication ouverte avec l'évaporateur. Cette solution sel/eau dans [2] attire la vapeur d'eau hors de l'évaporateur (exactement comme le sel de cuisine devient humide quand le



contenant reste ouvert).

L'absorption d'eau diminue la force d'attraction de l'absorbeur. Afin d'entretenir le processus, la concentration en sel dans l'absorbeur doit rester au même niveau et il faut donc toujours faire s'écouler de l'eau fraîche vers l'évaporateur. Il faut donc injecter un liquide riche en sel de l'absorbeur vers le générateur [3]. Dans le générateur, l'eau chaude (source d'énergie) est utilisée pour évaporer l'eau pure de la solution saline. Le concentré riche en sel évaporé retourne dans l'absorbeur après avoir cédé sa chaleur au mélange entrant via un échangeur de chaleur [5]. La vapeur d'eau provenant du générateur est de nouveau précipitée en eau dans le condenseur [4] à l'aide d'eau froide. L'eau condensée peut retourner dans l'évaporateur.

REMARQUE! les installations de réfrigération par absorption sont souvent combinées avec un refroidissement électrique pour absorber les pics.

AVANTAGES

Le principal avantage du refroidissement par absorption est qu'il utilise l'eau comme fluide frigorifique. Il répond également à la tendance consistant à remplacer l'électricité par l'énergie thermique. Parmi ses autres points forts, citons la fiabilité, l'économie d'énergie (qui répond à la réduction souhaitée de la consommation d'énergie), la facilité d'entretien et son calme relatif car il n'y a pas de compresseur dans le système. Du fait de l'absence de compresseur, cette technologie sollicite beaucoup moins le réseau électrique en été. Autre avantage, elle émet beaucoup moins de CO₂ et les machines frigorifiques à absorption sont totalement exemptes de (H)CFC ou de HFC.

Heatpex Aria Connect et Aduro sont des systèmes de flexibles et tubes universels qui véhiculent l'air entre l'unité de ventilation et les bouches d'extraction/pulsion, ainsi que l'air intérieur et l'air extérieur.

flexibles **Connect**

- flexibles antistatiques
- protection antibactérienne Ultra-Fresh®
- testé hygiéniquement
- fonctionnement silencieux
- résistance et perte de charge minimale
- grande résistance à l'écrasement, jusqu'à 500N

système de distribution d'air **Connect**

- système modulaire et flexible avec seulement 6 éléments de base
- silencieux et économique
- technologie OneClick
- compact



plus d'infos
dans notre
brochure



tube de ventilation isolé **Aduro**

- 3 diamètres : 125, 160, 200 mm
- extensible à 150 et 180 mm avec réduction EPDM
- pas de pertes de charge
- support universel pour tous les diamètres
- léger, durable, étanche à l'air et isolant en polystyrène expansé enrichi en graphite

salles de bains ■ chauffage ■ techniques

Le ministre clarifie le remboursement des frais d'électricité via une borne de recharge domestique

En réponse à une question parlementaire, le ministre a récemment clarifié les conditions de remboursement des frais d'électricité pour l'électricité chargée à domicile via une borne de recharge. Principal enseignement de cette clarification, il n'est pas (plus) nécessaire que l'employeur mette cette borne de recharge à la disposition du travailleur, de sorte qu'un seul avantage de toute nature s'applique (à savoir celui de la voiture de société).

Lorsque l'employeur fournit une borne de recharge au domicile du travailleur ainsi qu'une voiture de société à propulsion électrique, tant les frais d'installation que les frais d'utilisation de la borne de recharge, y compris donc les frais d'électricité, sont inclus dans l'avantage de toute nature de la voiture de société. Pour ce qui est de ces coûts

supplémentaires, au titre de la tolérance administrative, aucun avantage de toute nature supplémentaire n'est facturé.

Jusqu'à présent, il était supposé que cette tolérance administrative ne s'appliquait que si l'employeur fournissait effectivement la borne de recharge au travailleur. Si ce n'était pas le cas et que le travailleur utilisait sa propre borne de recharge, un avantage de toute nature supplémentaire était appliqué à la compensation versée au travailleur pour l'utilisation de l'électricité consommée.

Nouvelle position du ministre

La réponse du ministre à la question parlementaire susmentionnée montre que cette position est désormais en train de changer. Le ministre ne laisse planer aucun doute : « le travailleur peut [...] utiliser sa propre borne de recharge pour recharger sa voiture de société à domicile. L'employeur ne doit pas mettre à disposition une borne de recharge pour l'application de la tolérance administrative. En effet, la mise à disposition d'une borne de recharge n'est pas une condition en soi pour l'application de cette tolérance administrative. »

En outre, le ministre a confirmé que la tolérance administrative s'applique tant aux voitures de société 100 % électriques qu'aux voitures de société hybrides rechargeables.

Par conséquent, un travailleur qui dispose d'une voiture de société électrique ou hybride rechargeable mais qui possède sa propre borne de recharge peut également bénéficier d'un remboursement « exonéré » des frais

d'électricité encourus sur la base de la tolérance administrative.

Une condition importante demeure toutefois : les frais de recharge doivent pouvoir être déterminés de manière vérifiable au moyen d'un système de communication spécifique (un compteur intermédiaire sera également accepté). Bien que ce point reste délicat sur le plan pratique, le ministre maintient l'exigence selon laquelle la compensation doit être basée sur les frais d'électricité réels.

Pour plus de clarté, nous listons une fois encore toutes les conditions ci-dessous :

- L'employeur met à la disposition du travailleur une voiture de société électrique/hybride rechargeable ;
- La politique automobile prévoit un tel remboursement par l'employeur ;
- Grâce au système de recharge qui est à présent la propriété du travailleur, les frais de recharge de sa voiture de société à domicile peuvent être déterminés de manière vérifiable ;
- Le remboursement par l'employeur est basé sur les frais d'électricité réels ;
- Ce remboursement ne concerne que l'électricité utilisée pour la voiture de société mise à disposition par l'employé.

LES AUTEURS:

Frank Vancamp, Partner chez KPMG Tax, Legal & Accountancy

Tom Leven, Supervisor bij KPMG Tax, Legal & Accountancy

Arno De Haen, Adviser bij KPMG Tax, Legal & Accountancy



OPSIVENT®

Système de ventilation concentrique pour système D

Le système OpsiVent est une solution de qualité, idéale pour le raccordement d'applications de ventilation du système D. Grâce à son joint en caoutchouc, OpsiVent peut être utilisé pour les applications offrant une classe d'étanchéité à l'air D (selon EN 12237).

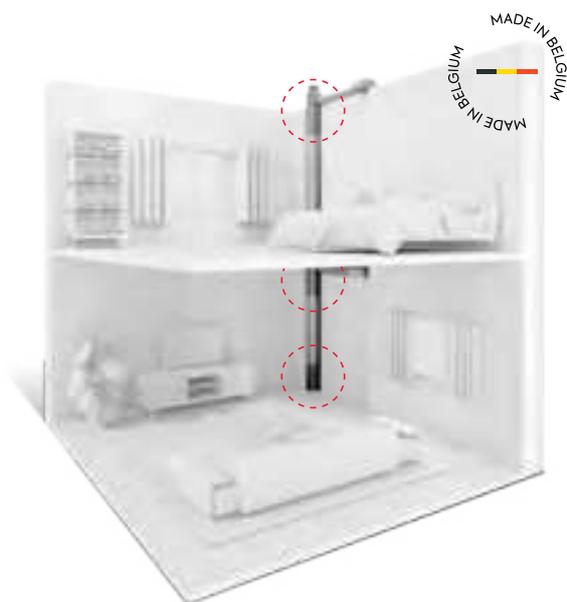
Les éléments galvanisés concentriques (système tube dans tube) sont faciles à monter et permettent de gagner du temps. Tant l'arrivée de l'air frais que l'extraction de l'air vicié se font par 1 tube intérieur et 1 tube extérieur. Il faut moins de travail de montage sur place, et la solution permet de gagner de la place dans la gaine technique du bâtiment. Cela permet de gagner pas moins de 20% sur la main-d'oeuvre par rapport à un système de montage classique.

- > PERMET DE GAGNER DU TEMPS
- > PEU ENCOMBRANT
- > MONTAGE FACILE
- > APPLICATION ÉTANCHE À L'AIR
- > RACCORDS À DOUBLE PAROI

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS

PRONOX NV - Zone industrielle "De Prijckels"
Venecoweg 22, B-9810 Nazareth (Belgique)
+32 (0)9 381 09 40 - info@opsinox.com
WWW.OPSIINOX.COM

OPSINOX®



SYSTEME FLEXIBLE D'EVACUATION DES GAZ DE COMBUSTION

IDÉAL POUR TOUS VOS PROJETS DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATION

La solution idéale pour l'évacuation des fumées dans les immeubles à plusieurs appartements. Le système d'évacuation des fumées flexible en plastique de Burgerhout est facile et rapide à installer grâce au système rapide et astucieux de verrouillage des raccords. Cela garantit une installation facile et fournit une connexion sûre, solide et résistante à la traction. Pour plus d'informations, visitez www.burgerhout.com/be/fr/ ou appelez le 016 76 80 00

MAKING SYSTEMS WORK



Burgerhout®
a brand of M&G Group

Une politique automobile a-t-elle déjà été élaborée ?

Le thème de la mobilité (verte) vit intensément au sein des entreprises de notre Écosystème des installations multifonctionnelles. Les voitures de société électriques représentent l'avenir. Les employeurs se doivent par conséquent de réfléchir à la stratégie et à la gestion de leur flotte de véhicules électriques. En effet, beaucoup de choses entrent en ligne de compte, surtout ces dernières années : la politiques automobile (car policy), les questions fiscales, le processus d'achat, l'administration, l'entretien et les réparations de la flotte. Techlink s'est ouverte aux conseils d'une experte de notre secrétariat social : Karolien Van Herpe, Teamlead – Senior Legal Consultant chez Acerta Consult.

Le contrat de travail et la politique automobile définissent qui peut prétendre à une voiture de société et dans quelles conditions. La voiture de société est un avantage en nature et doit être mentionnée dans le contrat de travail. Les conditions d'octroi peuvent éventuellement être réglementées dans la politique automobile de l'entreprise.

« La loi n'oblige pas à avoir une politique automobile mais, à mon avis, c'est un outil utile qui vous permet de donner des directives claires et de conclure des accords avec le salarié sur l'utilisation de la voiture. Une fois mise en œuvre, la politique automobile prend toutefois un



caractère juridiquement contraignant. Elle constitue donc un accord contraignant et opposable entre l'employeur et le travailleur. De nombreuses politiques automobiles évoluent au fil du temps et de l'activité de l'entreprise », précise Karolien.

Accords pratiques

La politique automobile décrit les droits et devoirs du conducteur de voiture de société lorsqu'il bénéficie également d'un avantage privé. Cet aspect est plus délicat pour ce qui est des conducteurs de camionnettes et de camions, qui ne bénéficient donc pas d'un avantage privé, car il peut arriver que ces véhicules soient utilisés à titre privé (dans une mesure limitée). Le salarié peut alors louer ce véhicule à l'employeur ou un avantage de toute nature (ATN) est comptabilisé sur la valeur réelle.

Les bons accords font les bons amis ! Les règles du jeu sont clairement définies,



ce qui permet d'éviter les discussions désagréables. Une bonne politique automobile définit au minimum les éléments suivants :

- Qui peut prétendre à une voiture de société ?
- Le travailleur paie-t-il sa propre contribution ou non ?
- De quel budget le travailleur dispose-t-il et que contient-il : cotisation CO₂, frais de location, entretien et réparation, assurance, carburant, etc.
- Quelles sont les options obligatoires ? Le salarié peut-il demander des options supplémentaires pour la voiture ? Qui paie et quid si le salarié quitte son emploi ?
- Le choix des marques est-il limité ?
- Comment se déroule la procédure de commande ?
- ...

CONSEIL ! La politique automobile doit toujours régler en toute clarté la question de savoir si un salarié peut dépasser son budget lorsqu'il choisit sa voiture de société. Souvent, la partie située au-dessus du budget est réglée via un échange salarial ou une contribution personnelle. Il peut être utile d'y associer un supplément fixe (par exemple, une retenue supplémentaire de 50 € ou 75 € par mois pour une voiture de la catégorie supérieure).

Afin d'éviter tout accroc, il est préférable d'inclure également les points ci-dessous (trop souvent oubliés) dans votre politique automobile :

- Qui est responsable en cas d'utilisation privée de la voiture de société ?
- Quelles sont les dispositions prévues en cas d'accident ?
- Une carte de carburant ou de recharge peut-elle être utilisée à l'étranger ?
- Qu'en est-il des dommages causés à la voiture une fois que le salarié quitte sa fonction ?
- ...

« Saviez-vous que les voitures de société électriques et hybrides nécessitent une "e-car policy" spécifique contenant un certain nombre de clauses particulières ? Il faut par exemple aborder les règles et les accords concernant la borne de recharge à domicile, les cartes de recharge, la recharge rapide, etc. Le remboursement des frais d'électricité au salarié est souvent un point de discussion également. Il peut être conseillé de plafonner le montant de la (re) charge pour éviter les abus. Si le salarié dépasse ce plafond, tous les frais supplémentaires sont à sa charge. Ce coût supplémentaire peut être retenu sur le salaire du salarié, mais ce dernier doit toujours donner son accord.

Combinaison de charge : charger au travail, sur la route ou à la maison ?

Si l'employeur intervient dans les frais de recharge, il doit également veiller à la présence d'options de recharge en suffisance. Dans la mesure où la recharge publique reste l'option la plus coûteuse, l'employeur peut choisir de n'intervenir que sur les frais de recharge sur le lieu de travail et à domicile. En outre, un employeur peut imposer de toujours recourir autant que possible à l'option la moins chère.

« Si l'employeur souhaite que le salarié soit sensibilisé à cette question des frais, il doit l'expliquer en termes clairs dans la politique automobile », explique Karolien. « Il est essentiel que l'employeur y décrive la combinaison de recharge et comment il souhaite que ce mix soit géré. Par exemple, l'employeur peut stipuler que la recharge rapide publique n'est autorisée que dans des circonstances exceptionnelles ou pour les fonctions commerciales. »

RECHARGE À DOMICILE

« Lorsque l'employeur met à disposition une borne de recharge et que le salarié dispose d'une voiture de société, les frais d'électricité remboursés et les frais d'installation de la borne de recharge au domicile du salarié



→ sont – sous certaines conditions – inclus dans l'avantage lié à cette voiture de société. En bref, le même traitement que la carte carburant ou la carte de recharge dans le cadre de l'avantage lié à la voiture de société.

Lorsque l'employeur met à disposition une borne de recharge et que l'employé conduit sa propre voiture (pas une voiture de société, donc), cette borne de recharge et le remboursement de l'électricité achetée constituent des avantages imposables et soumis aux cotisations sociales. Plus précisément, c'est la partie de l'avantage liée aux déplacements purement privés qui est soumise à des cotisations sociales. Sur le plan fiscal, la partie de l'avantage liée aux déplacements purement privés et aux trajets domicile-travail est un avantage imposable. L'avantage doit être estimé aussi précisément que possible sur la base de sa valeur réelle », explique Karolien.

RECHARGE AU TRAVAIL

Indépendamment de ce qui est obligatoire ou non, il est bien sûr conseillé aux entrepreneurs d'installer des bornes de recharge. Les bornes de recharge font effectivement l'objet d'une forte demande, qui ne fera que croître dans les années à venir.

La recharge au travail :

1. est moins chère (les prix de l'énergie sont moins élevés pendant la journée grâce à l'énergie solaire en stock, tant au niveau local qu'au niveau du système) ;
2. est plus écologique (toujours grâce à l'énergie solaire) ;
3. a lieu sur une partie plus développée du réseau.

CONSEIL! Prenez des dispositions adéquates avec vos salariés pour planifier les moments où chacun peut utiliser les bornes de recharge.

En conclusion

La mobilité électrique est une composante de notre mobilité future. Tant pour les autorités publiques que pour

« Quand vous attribuez les budgets autos, ne vous concentrez pas sur la valeur de leasing d'une voiture de société, tenez compte également de la facture totale. »

KAROLIEN VAN HERPE

les employeurs, la transition vers la mobilité électrique représente un véritable défi : elle nécessite les investissements nécessaires ainsi que l'élaboration d'une politique automobile nouvelle/adaptée. Travailler sur une telle politique permet d'éviter de nombreuses discussions. Karolien répond encore à quatre questions qui reviennent régulièrement sur ce sujet.

À quels aspects salariaux faut-il faire attention si votre salarié conduit une voiture de société électrique ?

En termes salariaux, une voiture électrique n'est pas vraiment plus complexe qu'une voiture thermique classique. Toutefois, l'avantage de toute nature (ATN) des voitures thermiques augmentera fortement dans les années à venir car les émissions de référence vont chuter en raison de toutes ces voitures électriques dont les émissions sont nulles. C'est un point sur lequel les employeurs devraient déjà sensibiliser leurs salariés.

En tant qu'entreprise, pouvez-vous déduire le remboursement de l'électricité ?

Lorsque vous êtes soumis à l'impôt sur les sociétés en tant qu'employeur, les coûts liés à la mise à disposition d'une carte de recharge ou au remboursement de l'électricité peuvent être considérés comme des frais professionnels déductibles. Entrent exclusivement en ligne de compte les coûts de l'électricité utilisée pour charger la voiture de société mise à disposition. Les frais relatifs à un audit à domicile en vue de

l'installation d'une borne de recharge chez le salarié peuvent également être considérés comme des charges professionnelles déductibles.

Que se passe-t-il si, après la fin du contrat de travail, l'employeur autorise par bonne volonté le salarié à utiliser la voiture de société pendant quelques semaines supplémentaires ?

Non seulement il y a un risque en termes de dommages (veillez à faire signer un document concernant l'utilisation prolongée de la voiture, de sorte que tout dommage puisse encore être récupéré auprès de l'employé), mais il y a également un ATN à comptabiliser. Cette question est délicate dans la mesure où le salarié n'est plus en service et qu'aucun salaire n'est plus versé.

Il est possible d'anticiper cette situation en incluant le calcul de l'ATN pour les semaines/mois à venir lors de la sortie de fonction.

Quelles sont les options lorsqu'un salarié quitte son emploi au cours d'un contrat de location et quel est le sort de la borne de recharge concernée ?

Il y a deux possibilités :

- l'employeur enlève la station de recharge ;
- la propriété est transférée au salarié :
 - la valeur résiduelle doit être remboursée
 - elle est déterminée en fonction d'une période d'amortissement de 4 ans.
 - elle est censée correspondre à la valeur économique de la borne de recharge à ce moment-là : vous pouvez également prévoir un prorata dans la politique automobile (p.ex. 100 % année 1 – 80 % année 2, etc.)
 - ONSS sur la valeur résiduelle
 - exception : si le salarié paie cette valeur résiduelle directement à l'employeur.
 - Fiscalement : pas d'imposition supplémentaire



BOSCH

L'AVIS DES VRAIS PROFESSIONNELS

Une puissance filaire avec une seule batterie 18V : la gamme Bosch BITURBO Brushless semble trop belle pour être vraie. Nous avons donc demandé à des professionnels de la tester. Ils sont convaincus. Et vous ?

BITURBO
BRUSHLESS

PROFESSIONAL
18V
SYSTEM

Timo de Gruijter
Plombier et installateur

« J'ai été positivement surpris par la machine. La batterie dure longtemps, même pour les travaux de démolition lourds que nous effectuons. »



Gaëtan Grandjean
Pro

« Après toutes les coupes que j'ai effectuées, il me reste encore 3/5 de la capacité de ma batterie. »



Bas Peters
Charpentier

« Quel plaisir de pouvoir emporter cette scie sur chantier grâce à la batterie. »



Roy van Haarlem
Charpentier

« Je suis très satisfait. C'est une machine puissante. »



**Visionner toutes
les vidéos de
test BITURBO**

De l'ATTB à Climafed



De gauche à droite : Jean-Pascal van Ypersele, Eric Piers, Dirk De Wolf, Carole Metzmaeker et Sofie Lapière.

Le changement climatique constituant un défi de plus en plus prégnant, l'Association pour les Techniques Thermiques en Belgique (ATTB) s'est réinventée. Sous un nouveau nom, Climafed, dotée d'une structure organisationnelle entièrement revue et avec un accent plus marqué placé sur sa mission, la Fédération belge des techniques climatiques veut envoyer un signal fort à ses membres et à ses parties prenantes sur son engagement à façonner un avenir durable et résilient.

Techlink, l'une de ses parties prenantes, était également présente à l'événement de lancement. Le keynote speech du climatologue Jean-Pascal Van Ypersele a clairement souligné pourquoi la décarbonation est une nécessité absolue. C'est également l'un des éléments couverts par notre étude LINK2030.

Bouwcorner: match OH Leuven – Union St Gilloise

Le 2 mars 2024, la section Brabant flamand & Bruxelles de Techlink a invité ses membres au « Bouwcorner », en collaboration avec Oud-Heverlee Leuven. Le coup d'envoi de la soirée a été donné en parallèle d'un moment de networking entre professionnels de la construction, avant le lancement du match au sommet entre l'OHL et le leader du championnat, l'Union. Deux mondes réunis : le networking et le football.

Une délégation de la section Brabant flamand & Bruxelles de Techlink.





de gauche à droite : Joris Van Bossche, Dirk De Wolf, Karl Neyrinck, Eric Piers, Kris Van Dingenen, Carole Metzmaeker et Sofie Lapière.

Forum Construction 2024

Techlink fait partie d'Embuild et, à ce titre, était présente au ForumConstruction, l'événement d'information et de networking destiné aux professionnels de la construction, organisé le 23 février au Palais 10 de Brussels Expo. Embuild avait sélectionné pour cette édition trois thèmes de son mémorandum : le logement durable et abordable, l'augmentation des investissements publics et l'attractivité des emplois dans la construction. Douze partis politiques étaient invitée, six néerlandophones et six francophones, et ont tenu un débat politique animé sur l'ensemble des revendications mises en avant par le secteur. Ces revendications correspondent aux préoccupations des membres de notre Écosystème des installations multifonctionnelles.

CO THERM
CHEMINÉES • SCHOORSTENEN

*La Solution
qui s'impose ...*

- Réduit la pollution
- Supprime la condensation
- Économise le combustible

COLLINET
BÂTIR EN TOUTE CONFIANCE

39, rue Trixhay - 4020 WANDRE • Tel. 04 362 65 34
www.colli-net.com • info@colli-net.com

Les collaborateurs de Techlink montent tous les jours au créneau pour vous servir. Ils représentent notre secteur dans de nombreuses réunions, analysent ce que l'avenir réserve au secteur de l'installation et font bien d'autres choses encore. Voilà pour le côté public. En coulisses, se cache un être humain avec ses préoccupations et ses aspirations.

ROELAND VERLINDEN

- **Date de naissance** : 15/02/1974
- **Signe astrologique** : Verseau
- **Fonction** : Senior Legal Advisor
- **En service depuis** janvier 2022 chez F.E.E. et depuis le 16 juin 2022 chez Techlink
- **Plat favori** : Ossobuco alla Milanese (avec gremolata bien sûr)
- **Livre favorite** : Onder professoren (Willem Frederik Hermans)
- **Film favori** : No country for Old Men



ROELAND VERLINDEN,
SENIOR LEGAL ADVISOR

« Dépasse-toi s'il le faut, ose faire ce tour en vélo plus long ! »

Il n'est pas inhabituel que les avocats, après avoir exercé leur profession pendant plusieurs années, passent dans le monde de l'entreprise. C'est ce qui est arrivé à Roeland. Il était spécialisé dans les litiges de construction et les litiges relatifs à un bien immobilier. Plus de vingt années durant, il a défendu avec engagement des entrepreneurs, des architectes, des maîtres d'ouvrage et des propriétaires. « Après tant d'années dans le règlement de litiges, et après avoir été confronté à toutes les difficultés liées aux procédures judiciaires belges, j'ai eu envie de faire autre chose. La possibilité d'avoir un impact sociétal positif était un critère important dans la réorientation de ma carrière. »

« J'ai finalement choisi Techlink parce que c'est une fédération qui souhaite prendre une position centrale dans la transition énergétique et l'économie circulaire, tout en gardant un lien avec le monde de la construction tel que je le connais. »

Croire en l'économie circulaire

L'économie circulaire offre de nombreux défis et opportunités. Elle nécessite une politique ambitieuse en matière de déchets et de matériaux, comme le recyclage. Afin de respecter les obligations légales en matière de responsabilité élargie des producteurs, les fabricants et importateurs d'appareils électriques et de batteries ont créé les organismes de gestion Recupel et Bebat au sein de la F.E.E. Plus tard, PV Cycle s'y est ajouté comme qu'organisme de gestion des panneaux solaires. « Je suis très impliqué

pour Techlink au sein de ces organes de gestion, à la fois en termes de gouvernance et d'activités de lobbying. En outre, les membres de Techlink peuvent s'adresser à moi pour leurs questions juridiques. »

Le vélo avec les amis

Faire du vélo avec les amis, ce ne sont pas juste des kilomètres ou des cols de montagnes. La souffrance, la transpiration, le frisson de l'accomplissement et les conversations peuvent créer des liens intemporels. Roeland fait du vélo avec un groupe d'amis qu'il connaît depuis son enfance. « En roulant avec un groupe régulier, je me sens obligé de me dépasser, ce qui me rend rapidement plus fort. En plus, j'ai beaucoup plus facile à me discipliner pour les sorties hebdomadaires sachant qu'il faut se préparer pour notre semaine annuelle de vélo à l'étranger. Nous roulons en Alsace, en Moselle ou dans les Ardennes ».

Un amoureux d'Ostende

Roeland vit avec sa compagne Saskia. Ils ont deux enfants aux études – Joachim (22 ans) et Phaedra (20 ans) – qui vivent également à la maison. En famille, ils aiment se rendre dans la reine des stations balnéaires pendant les week-ends. « Prendre un bol d'air frais au bord de la mer est sans aucun doute l'une de nos façons préférées de nous détendre complètement et de recharger nos batteries. La ville au bord de la mer a de bonnes vibes et dès que nous marchons ou faisons du vélo, le stress glisse de nos épaules et renforce notre système immunitaire ». *(rires)*

Testo lance une pompe à vide totalement automatisée pour le tirage à vide des installations frigorifiques et des pompes à chaleur

Testo, le spécialiste des solutions de mesure innovantes, lance la pompe à vide intelligente testo 565i. Avec la 565i, le processus d'évacuation des installations frigorifiques et des pompes à chaleur est entièrement automatisé, ce qui garantit un gain de temps considérable et une plus grande flexibilité au quotidien. « Ainsi, grâce à l'App testo Smart, l'ensemble du processus d'aspiration peut être commandé via un smartphone et toutes les données collectées peuvent être sauvegardées ou envoyées directement sous forme de protocole de mesure. Cela procure aux clients un maximum de flexibilité et de confort d'utilisation », explique Jeroen Van der Kelen, Managing Director



de Testo Belgique. Alors que la nécessité de solutions respectueuses du climat se fait de plus en plus sentir, l'importance et l'utilisation des fluides frigorigènes inflammables ne cessent de croître. Afin de s'adapter aux installations frigorifiques et aux pompes à chaleur modernes, la nouvelle pompe à vide de Testo peut être utilisée en toute sécurité, même avec des fluides frigorigènes inflammables de classe A3 et A2L.

www.testo.com/fr-BE

Expansion de la gamme Frigro

Le grossiste en réfrigération Frigro est fier d'annoncer que Haier fait désormais partie de sa gamme. La gamme de pompes à chaleur air-air Haier complète parfaitement la gamme actuelle de pompes à chaleur Panasonic. Cela signifie encore plus de choix et de flexibilité pour l'installateur. Bien sûr, l'installateur peut continuer à compter sur le service bien connu de Frigro, comme conseil de sélection et assistance de l'installation. En outre, la gamme Panasonic s'est



encore élargie avec des refroidisseurs fonctionnant au R32 et au R290 (propane). L'entreprise a également investi dans un nouveau site avec des entrepôts pour garder suffisamment d'équipements et de pièces en stock. Cela lui permet de répondre rapidement à la demande des installateurs.

www.frigro.be

La plus-value d'un réservoir tampon Caleffi

En raison des étés de plus en plus chauds, la demande de refroidissement augmente pendant les mois d'été. Les réservoirs tampons Caleffi ont une plage de températures de -10 à 95 °C sans formation de glace. Ils peuvent donc fournir de l'eau froide à l'installation en plus de l'eau chaude pour assurer votre confort tout au long de l'année. Le nouveau réservoir tampon Caleffi est fabriqué en acier inoxydable de haute qualité (INOX) et équipé de coques isolantes. Étant donné que de plus en plus de petits volumes d'eau sont utilisés dans les installations, Caleffi prévoit des réservoirs tampons particulièrement compacts. Les réservoirs tampons sont disponibles en volumes de 15 l, 20 l, 25 l, 30 l et 50 l.

www.caleffi.com/fr-be



FOCUS

sur l'Innovation Paper
dédié aux *smart buildings*

Comprendre les bases des *smart buildings* Entretien avec Thomas Verstaen (EEG Group)

Buildwise vient de publier un Innovation Paper intitulé 'Comprendre les bases des *smart buildings*'. Cette nouvelle publication s'appuie sur l'expérience de professionnels du secteur de la construction. Thomas Verstaen, collaborateur au sein d'EEG Group, a participé activement à sa réalisation. À l'occasion d'un entretien, il a partagé son expérience et expliqué pourquoi les entrepreneurs et les installateurs devraient absolument lire ce document.

Que fait EEG Group et quel rôle y jouez-vous ?

"EEG Group est un groupe spécialisé dans les techniques de construction qui opère partout la Belgique. Je suis responsable de l'équipe Digital Building Solutions, laquelle est principalement composée de programmeurs dont la mission consiste à intégrer des systèmes pour garantir un fonctionnement optimal des bâtiments."

Les bâtiments deviennent 'plus intelligents'. Comment vous adaptez-vous à cette évolution ?

"Jusqu'à présent, bon nombre de fonctionnalités des bâtiments étaient cloisonnées. Désormais, le marché exige l'intégration de diverses techniques ayant en outre la possibilité d'interagir entre elles. Ce besoin représente un challenge durant la phase de projet, mais il apporte une valeur ajoutée significative lors de la phase d'utilisation. Le client en profite, mais il en va de même pour l'entrepreneur et l'installateur, qui peuvent ainsi proposer un service supplémentaire et de meilleure qualité. Cette évolution ouvre également d'importantes perspectives en matière de transition énergétique et d'entretien des bâtiments basé sur les données. La pénurie de main-d'œuvre constitue par ailleurs un puissant moteur en faveur de l'automatisation."

Pourquoi les entrepreneurs et les installateurs devraient-ils lire cet Innovation Paper ?

"Cet Innovation Paper dresse non seulement un état des lieux précis basé sur des connaissances objectives; il propose aussi un guide pratique illustré de cas concrets. De nombreux échanges ont lieu sur le terrain, mais ils ne s'appuient pas toujours sur des informations correctes. Il faut être dans le coup, d'autant plus que les clients en demandent de plus en plus. Avoir une vision claire de ce qu'est un bâtiment intelligent, et ce qui ne l'est pas, permet à une entreprise de faire de bons choix."

Dans quelle mesure EEG Group et vous avez-vous pu contribuer à cette publication ?

"Nous avons participé au groupe de travail au sein du Comité technique 'Smart & Sustainable Constructions'. Pour ma part, j'ai apporté des retours basés sur notre expérience de terrain. Il est important de partager nos connaissances ! Ce n'est pas un sujet facile, mais nous sommes vraiment contents du résultat final !"



Téléchargez ici l'Innovation Paper
dédié aux *smart buildings*.





Daikin lance un nouveau label de confiance pour les installateurs de pompes à chaleur

Daikin Europe N.V. introduit Stand By Me - Certified Partner, un programme de soutien européen unique pour les installateurs de pompes à chaleur. Ce programme, ouvert à tous les installateurs, assiste ceux-ci dans la gestion des technologies de pompes à chaleur résidentielles de Daikin. Il s'inscrit dans la tradition de la marque de constituer un réseau européen solide d'installateurs et de techniciens hautement qualifiés pour les pompes à chaleur Daikin. Avec le programme Stand By Me - Certified Partner, Daikin renforce son service après-vente européen. Ce programme permet aux installateurs de gérer complètement les technologies de pompes à chaleur résidentielles de Daikin, y compris la nouvelle gamme Daikin Altherma 4. Ils bénéficient de formations pratiques de qualité, en ligne et en présentiel, sur la manière de travailler avec les différentes unités Daikin Altherma, afin de garantir un fonctionnement sûr et sans encombre des pompes à chaleur tout au long de leur durée de vie. Les installateurs peuvent s'inscrire et s'enregistrer via le lien suivant : <https://www.sbm-cp.daikin.eu/>

Groupe Wilo : Pionnier en matière de durabilité et d'innovation



Le groupe Wilo est reconnu comme un pionnier en matière de durabilité et d'innovation. Ils sont reconnus comme un leader dans l'étude internationale prestigieuse "Managing Sustainable Innovations". Avec un engagement fort en faveur de solutions respectueuses de l'environnement et de technologies de pointe, Wilo se positionne comme un exemple d'entreprises travaillant pour un avenir plus durable. Cela démontre

non seulement l'engagement de Wilo envers un monde meilleur, mais invite également les autres à travailler ensemble pour un avenir plus durable. "Nous croyons fermement en la synergie entre la gestion de l'innovation et du développement durable. Les innovations durables sont cruciales pour l'avenir et prévaudront à long terme", déclare Oliver Hermes, président-directeur général du groupe Wilo. "Chez Wilo, nous associons chaque innovation à nos objectifs de développement durable. Cela fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise."

www.wilo.be

Climacon est le distributeur exclusif de Midea

Midea est l'un des grands fabricants de machines frigorifiques, de climatiseurs résidentiels et de pompes à chaleur pour bureaux et magasins. Les systèmes aérothermiques de Midea assurent la climatisation, le chauffage et la production d'eau chaude au moyen



d'une pompe à chaleur. Ces systèmes à haut rendement énergétique permettent de réduire considérablement la consommation d'énergie domestique. Midea a su réunir les dernières techniques et innovations au sein de la gamme Arctic, un système énergétiquement efficace qui offre un maximum de confort tout au long de l'année. Chez Climacon, nous sommes très fiers d'être le distributeur exclusif de Midea en Belgique.

www.climacon.be

EXPO24: Un regard sur le futur du secteur HVAC et sanitaire

STG invite les professionnels de l'industrie sanitaire et du génie climatique à participer à EXPO24. Cet événement unique offre un aperçu des normes futures



- ▶▶ **Faire une campagne, c'est bien; engager une communauté, c'est mieux ! Suivez, likez et partagez notre campagne **Install Tomorrow !****
- ▶▶ Notre secteur regorge de postes à pourvoir... Aidez-nous à inciter les jeunes à rejoindre nos métiers !

Installer l'avenir ? Ton avenir !

→ installtomorrow.be



TechlinkBE



installtomorrow



installtomorrow



et constitue l'occasion idéale pour les professionnels d'être à l'avant-garde des développements qui contribueront à façonner nos environnements de vie et de travail. Les dernières innovations et tendances, des solutions sanitaires révolutionnaires aux technologies avancées des systèmes HVAC, en passant par des thèmes originaux tels que l'intelligence artificielle, seront abordés lors des sessions et par les nombreux exposants présents. Plus de 35 fournisseurs s'inscriront à EXPO24. Ils y présenteront les solutions sanitaires les plus avancées, des produits à l'épreuve du temps qui favorisent la durabilité et des systèmes HVAC intelligents qui améliorent l'efficacité énergétique.

www.stg-group.be/nl/expo24

Le show truck de Schell arrive en Belgique

Depuis deux ans, le show truck rouge de Schell, le fabricant allemand de robinets et de systèmes de chasse d'eau, est en route pour donner des démonstrations et des formations sur le fonctionnement et l'application des systèmes Schell aux entreprises d'installation et



aux clients. Des robinets électroniques pour lavabo et cuisine pouvant être déclenchés sans contact, aux modules pour WC et urinoirs en passant par nos panneaux de douche : vous y trouverez tout ce qui fait battre le cœur de nos clients. En coopération avec distributeur FACQ, leur bus de démonstration visitera plusieurs de ses succursales du 7 mai au 5 juin.

www.schell.eu/fr-be/

Desco élargit sa gamme Alupex

En temps que fabricant, Alupex propose une large gamme de systèmes intégrés pour l'eau potable, l'eau de pluie, le chauffage et le chauffage au sol. Avec Alupex, vous êtes assuré que l'ensemble de votre système est garanti à 100% car tous les composants d'Alupex sont produits sous un même toit : les tuyaux multicouche, la gaine, l'isolation et les raccords en laiton Alupex. En outre, vous pouvez combiner Alupex avec d'autres marques courantes (plus d'infos dans notre folder



Alupex). Ce tuyau multicouche unique de qualité supérieure italienne est le compromis idéal entre stabilité et souplesse. Et récemment, les adeptes de l'Alupex ont reçu une bonne nouvelle : Desco propose désormais le tuyau multicouche de 4 m et ses raccords dans les diamètres - plus grands - de 40, 50 et 63 mm.

www.desco.be/fr-be/brochures

DUCO organise des sessions rénovation & ventilation pour les installateurs

L'évolution de la construction neuve vers la rénovation, avec un accent mis sur les techniques durables, telles que la ventilation, est une tendance indéniable dans le secteur. Afin de préparer les installateurs à ce changement et à l'examen pour devenir un installateur certifié en ventilation, DUCO organise une série de sessions sur la rénovation dans différentes villes (Veurne, Gant en Herentals). L'importance de ces séances dépasse le cadre du pur développement professionnel. Les installateurs peuvent en effet également faire profiter leurs clients de leur certification.

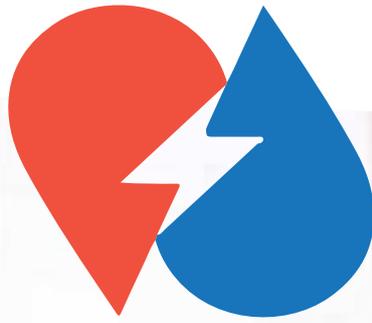
www.duco.eu/be_nl/sessie-renovatie-ventilatie



INSTALL A SUSTAINABLE TOMORROW!

SAVE THE DATE!

18/10/2024 ⚡ BRUSSELS GATE



INSTALL
DAY





Soudal lance « Soudal Healthy House »

La durabilité est l'une des priorités du Groupe Soudal. Le développement de produits plus durables est un aspect important de cet engagement. C'est pourquoi Soudal lance la gamme de produits Soudal Healthy House®, qui offre aux clients une alternative plus durable dans chaque groupe de produits (mousses, adhésifs et kits). Chacun des produits de la gamme répond à deux critères importants : il est moins nocif pour l'utilisateur final et son impact sur l'environnement et/ou le changement climatique est moindre. Grâce à un design neuf et à un emballage clair, chaque produit explique avec précision ses mérites en tant que choix durable, sa contribution positive à l'environnement et/ou à la lutte contre le changement climatique. Tous les articles de cette gamme répondent aux normes de qualité élevées de Soudal et garantissent d'excellents résultats.

www.soudalgroup.com

Nouvelles exigences en matière d'écoconception pour le chauffage individuel

La Commission européenne a introduit de nouvelles exigences en matière d'écoconception pour les appareils de chauffage individuels. La réglementation



concerne notamment les poêles électriques, les poêles au gaz, les radiateurs électriques, les sèche-serviettes, les appareils à infrarouge et le chauffage par le sol électrique. Le champ des exigences d'écoconception a tout d'abord été élargi : il inclut désormais aussi, par exemple, les sèche-serviettes et le chauffage par résistance électrique sans réglementation propre. En outre, une limite supérieure est fixée pour la consommation à bas régime. Enfin, la réparabilité des appareils est garantie par l'obligation pour les fabricants de garder de stock les pièces de rechange. La Commission européenne estime que cette mesure permettra de réduire les émissions de 6,6 mégatonnes d'équivalent CO₂.

energy.ec.europa.eu

Thomas Scorier (TS Construct) succède à Johan Willemen à la présidence de Buildwise

Thomas Scorier, fondateur et CEO de TS Construct, reprend le flambeau de Johan Willemen (CEO de Willemen Groep) en tant que président de Buildwise, le centre de connaissances et d'innovation du monde de la construction. Buildwise l'a annoncé lors de son événement NEXT, où Thomas Scorier a rejoint plus de 400 professionnels de la construction pour réfléchir à l'avenir du secteur.

Président pendant neuf ans, Johan Willemen a travaillé en étroite collaboration avec les CEO Jan Venstermans et Olivier Vandooren. Sous la présidence de Willemen, le Centre scientifique et technique de la construction (CSTC) s'est transformé en Buildwise et un nouveau siège a été établi à Zaventem. Le nouveau président Thomas Scorier, qui était président d'Embuild jusqu'à ce printemps, poursuivra le chemin parcouru. "Johan Willemen, avec Olivier Vandooren, a jeté les bases d'une Buildwise forte. Johan est un véritable mentor et je souhaite donc poursuivre son travail", déclare Thomas Scorier. "Rendre nos entreprises de construction plus rentables et à l'épreuve du temps, leur apprendre à regarder au-delà de leurs propres entreprises et projets pour collaborer plus efficacement, la durabilité et la circularité... il y a encore du pain sur la planche !"

www.buildwise.be/fr/





Chez STG, c'est MOI la priorité !

Vous souhaitez profiter d'avantages exclusifs ?

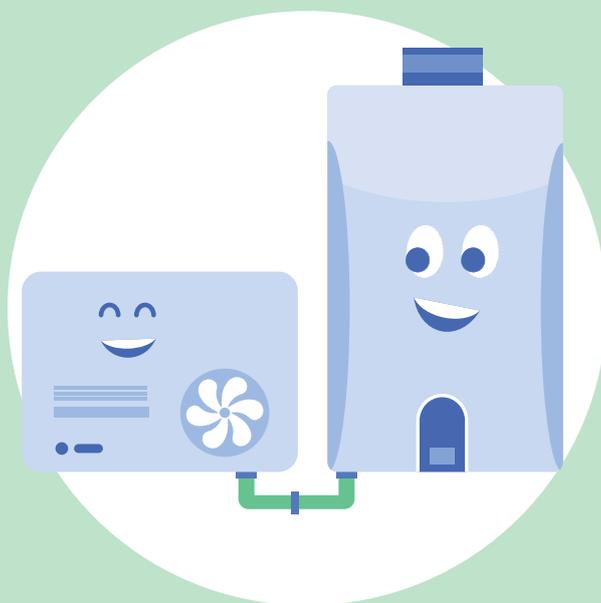
Tout ce qui concerne la plomberie, le chauffage, la ventilation, et l'énergie renouvelable se trouve chez STG. Où que vous soyez, nous sommes toujours à proximité. Rendez-vous dans l'un de nos 43 ProShops ou 24h/24 et 7j/7 sur stg-pro.be. Le service est notre priorité. Mais notre véritable priorité, c'est vous ! Au sein du STG ProClub, vous êtes au centre de tout et bénéficiez de nombreux avantages exclusifs. Plus de 2600 installateurs sont déjà membres. Et vous ? Scannez le QR-code et découvrez tous les avantages où jetez un coup d'oeil sur stg-group.be.

Scannez le QR-code et découvrez tous les avantages



 **STG**
VOTRE GROSSISTE EN SANITAIRE & TECHNIQUES

Votre pompe à chaleur hybride, le plus malin à la maison !



Saviez-vous...

vous pouvez combiner une pompe à chaleur avec votre chaudière à gaz existante et économiser jusqu'à **65%** sur la consommation de gaz ?



35 % de moins d'émissions de CO₂, tout au long de l'année.



Convient à presque tous les types de logements.



Toujours une maison chaude, toute l'année.

Découvrez tout sur le chauffage hybride sur gas.be ou regardez le témoignage de Patrick ici

